

Quelques milliers de personnes s'étaient déplacées pour accueillir le Belem et son équipage, hier, sur les quais du port de Québec. Le voilier devait arriver vers 18 h, mais il s'est finalement présenté vers 16 h 30 devant le quai 21. Plusieurs citoyens des deux rives du Saint-Laurent ont pu admirer le majestueux trois-mâts toutes voiles déployées.

# Le Belem prend tout le monde par surprise

## LE SOLEIL

Le Belem a pris tout le monde par surprise, hier, en arrivant devant Québec une heure trente à l'avance, ce qui a chamboulé l'horaire prévu. Le premier ministre Jean Charest et le maire de Québec, Régis Labeaume, ont manqué l'arrivée du voilier, mais plusieurs citoyens des deux rives du Saint-Laurent ont pu admirer le majestueux trois-mâts toutes voiles déployées en raison de cet imprévu.

Quelques milliers de personnes s'étaient déplacées pour accueillir le Belem et son équipage sur les quais du port de Québec. Le voilier devait arriver vers 18 h, mais il s'est finalement présenté vers 16 h 30 devant le quai 21. Le capitaine Joël Guéna a alors décidé de continuer jusqu'au pont de Québec et de mettre les voiles, offrant une vue splendide et une belle surprise aux citoyens des deux rives.

« Nous avions le souci d'offrir un spectacle visuel avec toute la voilure. C'est ce qui nous a amenés à faire une petite remontée en amont de Québec pour le plaisir de l'équipage et aussi peut-être des gens sur la rive », a expliqué le capitaine Guéna au journal *Le Soleil*. Le bateau français, qui vient de fêter ses 112

ans, a ensuite laissé tomber les voiles avant d'accoster devant les silos de la Bunge.

**Jean Charest et Régis Labeaume sont ainsi arrivés en retard pour accueillir le capitaine et la délégation française à la sortie du bateau au quai 19.**

Ce changement à l'horaire a toutefois provoqué une certaine confusion. Jean Charest et Régis Labeaume sont ainsi arrivés en retard pour accueillir le capitaine et la délégation française à la sortie du bateau au quai 19. Un temps mort qui a été animé par un bain de foule de la très populaire présidente du Poitou-Charentes, Ségolène Royal, et du maire de Bordeaux, Alain Juppé. Dans la cohue totale, le capitaine a fini par remettre une boîte contenant une épée du XVI<sup>e</sup> siècle au maire Labeaume avant que les dignitaires, coincés dans la foule, ne retournent sur la tribune du quai 21 pour les discours officiels.

« Le Belem est devenu une figure emblématique du 400<sup>e</sup> de Québec », a lancé le maire

Labeaume, après cette course contre la montre. Le maire a dit à la blague espérer que les 400 bouteilles de vin de Bordeaux qui arrivent à Québec en même temps que ce bateau n'ont pas été entamées par les vieux loups de mer chargés de les surveiller... Outre ces bouteilles qui seront remises à des entreprises à l'automne, Québec a aussi reçu en cadeau une vierge noire miraculée de Rocamadour.

« Dieu que la ville de Québec est belle et que les Québécois sont sympathiques », a affirmé Alain Juppé. Ségolène Royal a de son côté profité de l'occasion pour faire un parallèle entre le courage des Québécois qui ont résisté pour maintenir leur langue pendant 400 ans et celui d'Ingrid Bétancourt, qui vient d'être libérée après s'être battue pendant des années pour rester en vie. Un commentaire qui a été chaleureusement applaudi par la foule.

« Ce courage de résister, de maintenir la francophonie pendant 400 ans, c'est tellement important. Il y a tellement de langues et de cultures à travers le monde qui sont menacées ou qui disparaissent. Ça prouve que c'est possible », a dit M<sup>me</sup> Royal au journal *Le Soleil*.

Le premier ministre Charest

a pour sa part affirmé que le voyage du Belem à travers l'Atlantique rappelle celui de Champlain, mais aussi tous ceux qui auront lieu dans l'avenir entre la France et le Québec. En entrevue avec des journalistes, M. Charest a ajouté que la journée d'aujourd'hui sera une fête pour tout le Québec, même pour les dissidents.

« Je sais que les Québécois vont se sentir très solidaires, très

unis. Et ce qui m'impressionne et m'encourage, c'est que la fête n'a pas été partisane. Il y a beaucoup de maturité dans ce qu'on vit actuellement. Il y a une confiance qui ressort de tout ça. Il n'y a pas un Québécois qui ne partage pas aujourd'hui le sentiment de fierté de la capitale nationale. »

Le Belem restera au quai 19 jusqu'au 6 juillet et reviendra ensuite dans la capitale du 14 au 20 juillet. □

**Le meilleur Smoked Meat en ville!**

436, Racine Est Chicoutimi

\*7 jours sur 7 à partir de 16h

LIVRAISON 543-7703

Escale du voilier français Belem

# Visite majestueuse à Chicoutimi

FRANÇOIS SAINT-GELAIS

fst-gelais@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le majestueux voilier français Belem jettera l'ancre, les 21 et 22 juillet prochains, en face de la zone portuaire de l'arrondissement de Chicoutimi.

La population régionale pourra profiter de l'occasion pour visiter le trois-mâts durant quelques heures pendant l'après-midi du mardi 22 juillet. Le navire devrait ensuite reprendre la mer vers 16h ce même jour, en direction de Rimouski, où une escale est aussi prévue.

Le 26 juillet, le Belem fera une dernière halte en Gaspésie, avant de quitter les eaux canadiennes.

## Documentaire

Le passage du voilier dans le fjord du Saguenay sera filmé, notamment par un hélicoptère, dans le cadre de la réalisation d'un documentaire soulignant les moments forts de la tournée du bateau au Québec.

Les paysages du Saguenay se retrouveront ainsi en bonne

place dans les souvenirs officiels de la visite historique du plus ancien trois-mâts français encore actif sur les mers du globe.

Lorsqu'il remettra le cap sur l'Europe, à la fin du mois, le Belem aura passé plus de 30 jours dans les ports du Québec.

Ce séjour du voilier s'inscrit dans la foulée de la célébration du 400e anniversaire de la Vieille capitale.

Dans ce contexte, le navire a effectué la traversée de l'Atlantique à partir de la France en mémoire de celle accomplie quatre siècles auparavant par Samuel de Champlain, fondateur de Québec. Le 13 avril 1608, ce dernier a quitté le port de Honfleur en direction du Nouveau-Monde également à bord d'un trois-mâts, le Don de Dieu.

Une odyssée qui a conduit à la fondation de la Vieille Capitale le 3 juillet 1608.

Dans le cadre sa tournée, le Belem a aussi accueilli à son bord des stagiaires québécois soucieux de perfectionner leurs aptitudes en navigation. □



Le passage du voilier dans le fjord du Saguenay sera filmé, notamment par un hélicoptère, dans le cadre de la réalisation d'un documentaire soulignant les moments forts de la visite du bateau au Québec. Ici, le trois-mâts mouille devant la Vieille capitale.

(Photo PC)

Saint-Fulgence

# Journée de la bernache... en plastique !

ANNE-MARIE GRAVEL

amgravel@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - Toute la petite municipalité de Saint-Fulgence était parée pour la 21<sup>e</sup> édition de la Journée de la bernache. Mais la pluie a eu raison des milliers de visiteurs attendus et même les bernaches qui étaient peu nombreuses au rendez-vous.

Commerçants, artisans et organismes communautaires ont tout mis en oeuvre afin de préparer l'événement. La municipalité, le Centre d'interprétation des battures et de réhabilitation des oiseaux et le Club des ornithologues amateurs de la région avaient invité la population à vivre l'événement en leur compagnie.

Malheureusement, Dame nature l'entendait autrement. Quelques rares oiseaux flottaient sur les eaux agitées du Saguenay. Les volatiles les plus nombreux étaient ceux moulés dans du plastique qui ornent les terrains détrempés.

« Nous n'avons pas été gâtés. Nous recevons habituellement environ 10 000 personnes. L'an

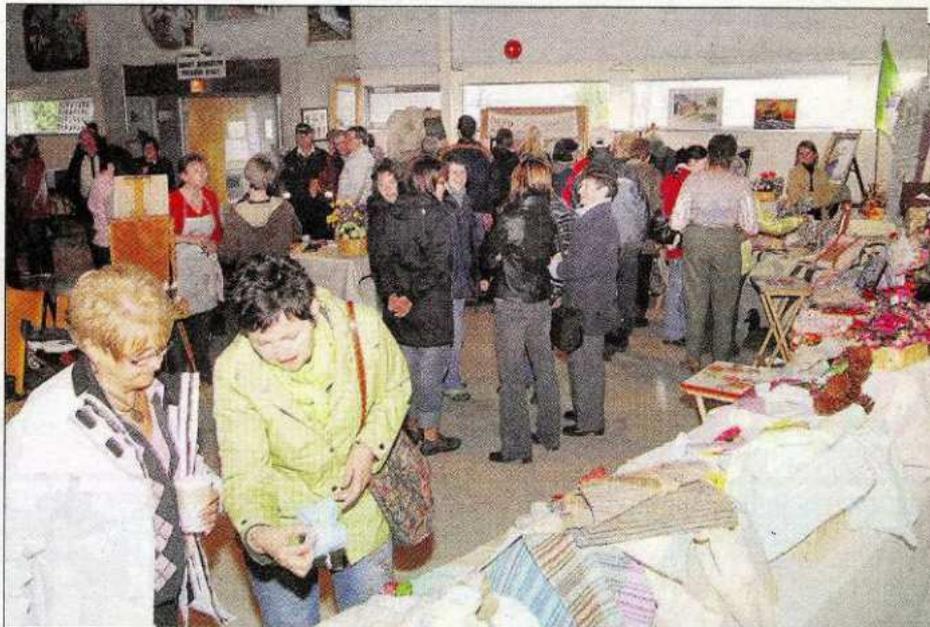
dernier, nous avons eu une journée superbe », se remémore Henri-Paul Côté, président du conseil de la fabrique et membre du comité organisateur de la Journée de la bernache.

L'organisateur songe déjà à mieux prévenir pour l'an prochain. « Il va falloir changer notre stratégie, peut-être en étalant les activités sur deux jours ou en mettant l'accent sur les activités intérieures dans notre promotion. »

Effectivement, les visiteurs présents ont pu profiter des activités intérieures offertes.

L'église paroissiale de Saint-Fulgence, vendue à la municipalité il y a une semaine pour la somme nominale d'un dollar, a été utilisée pour une première fois pour une activité communautaire. L'établissement qui deviendra une salle multifonctionnelle était l'hôte de nombreux artistes et artisans qui y ont exposé leurs réalisations.

L'abbé Gerald Linteau, responsable de la grande paroisse Sainte-Anne, sur la rive nord du Saguenay, a célébré une cérémonie religieuse basée sur la bernache et les oies blanches en matinée. Il a utilisé les oiseaux et leur mode de vie afin d'illustrer des valeurs huma-



L'église paroissiale de Saint-Fulgence a été utilisée pour une première fois pour une activité communautaire. L'établissement était l'hôte de nombreux artistes et artisans.

Si les Fulgenciens ont eu droit au pire des scénarios en ce qui concerne le temps, l'organisateur estime que la situation a eu de bons côtés.

« Ça été une occasion d'échanger avec les concitoyens. Ils sont contents eux, le peu d'affluence leur a permis d'échanger. Le mauvais temps

aura servi à ça, être au service de notre propre communauté. Ça ne nous déçoit pas trop. Ça nous a permis de se rencontrer entre nous autres. »

**Les Chemins de travert**





Henri-Paul Côté, président du conseil de la fabrique et membre du comité organisateur de la Journée de la bernache, n'était tout de même pas trop déçu du déroulement de la journée qui a permis aux Fulgenciens d'échanger entre eux.

(Photo Sylvain Dufour)

nes telles que le partage, la cohabitation et l'entraide.

«Lorsqu'une communauté se réunit et partage, elle réussit à faire de grandes choses», résume Henri-Paul Côté.

**Moral**

Les humeurs de Dame nature ne sont pas parvenues à miner le moral des citoyens et des organisateurs. «Il y a moins de personnes de l'extérieur de la municipalité mais beaucoup plus de gens du village», assure Henri-Paul Côté, qui estime que moins de 1000 personnes ont visité les différents sites.



La rue a été fermée afin de faire place aux visiteurs. Malheureusement, ni les oiseaux ni les spectateurs n'étaient au rendez-vous.

(Photo Sylvain Dufour)

voulait également l'occasion de lancer le nouveau circuit écotouristique de Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins, les Chemins de travert. L'objectif de cette brochure touristique est de faire connaître les différents attraits de la municipalité. «Nous voulons faire connaître notre municipalité et retenir les gens chez-nous», explique Diane Grenier, porte-parole des 13 membres.

L'outil promotionnel regroupe notamment le Parc national des Monts-Valin, le Chevrier du Nord, le CIBRO et le Parc Aventures Cap Jaseux. □

**Diocèse de Chicoutimi**

**Les jubilaires célèbrent**

**ANNE-MARIE GRAVEL**

amgravel@lequotidien.com

CHICOUTIMI- Plus de 200 jubilaires ont célébré leurs années de mariage, de sacerdoce ou de profession religieuse, hier à la cathédrale de Chicoutimi. L'église était pleine à craquer pour souligner l'événement réunissant 154 couples, 41 religieux et religieuses et 12 prêtres.

La célébration était présidée par l'évêque, Mgr André Rivest.

Parmi les jubilaires dont la majorité célébraient leur jubilé de diamant et d'or, soeur Annet Marie St-Gelais, de la congrégation du Bon-Pasteur, célèbre son 80e anniversaire de profession.

Cinq soeurs célébraient quant

à elles leur 75e anniversaire de profession religieuse. Il s'agit de soeur Laura Beaulieu des Soeurs Augustines de la Miséricorde de Jésus, soeur Marie-Yvonne Bouchard des Filles de Ste-Marie de la Présentation, soeurs Marguerite Pedneault, Gertrude Bouchard et Jeanne-d'Arc Larouche des Soeurs Notre-Dame du Bon-Conseil.

Chez les prêtres, on soulignait le 60e anniversaire de prêtrise des abbés Germain Dallaire et Guy Tremblay ainsi que du père Raymond Tremblay, capucin.

Onias Naud et Yvonne Déry, ainsi que Médéric Potvin et Lucienne Lavoie, fêtaient leur 70e anniversaire de mariage. Sept couples fêtaient pour leur part leur 65e anniversaire d'union. □



Plusieurs jubilaires étaient présents lors de la fête diocésaine. À l'avant soeur Gertrude Bouchard, 75 ans de profession religieuse, Jean-Marie Lapointe et Antoinette Côté, 65 ans de mariage, soeur Laura Beaulieu, 75 ans de profession religieuse, Cora Gauthier et Robert Boucher, 65 ans de mariage, soeur Marguerite Pedneault, 75 ans de profession religieuse. À l'arrière, Mgr André Rivest, l'abbé Germain Dallaire, le frère capucin Raymond Tremblay et l'abbé Guy Tremblay, tous trois 60 ans de sacerdoce.

## PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA ROUTE DU FJORD

## «Tableau? Où est-ce ça, Madame ?»

**KATERINE BELLEY-MURRAY**  
kbelley-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI - «Tableau? Où est-ce ça, Madame? Je ne connais pas tous les coins de la région, malheureusement. On en apprend tous les jours», lance, visiblement mal à l'aise, le directeur général de l'Association touristique régionale, Carol Martel. Saint-Basile-de-Tableau, ce petit village qui compte neuf maisons, une chapelle et, surtout, une vue imprenable sur le fjord, n'est certes pas la localité la plus connue du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La grande majorité des conseillers de l'ATR interrogés n'avait aucune idée où se situait cet endroit paradisiaque.

L'entrée du chemin menant à Tableau est située entre les kilomètres 76 et 77 de la route 172, tout près de Sainte-Rose-du-Nord. Après avoir circulé quelque neuf kilomètres dans un rang, la vue qu'offre ce petit village est tout simplement fantastique. Tableau

être du circuit touristique, puisqu'il s'agit d'une propriété privée, ne faisant partie du Parc national du Saguenay.

Le directeur général de l'Agence de développement du fjord, Claude Dahl, jure que si la possibilité d'inclure Tableau dans la Route du fjord se présentait, il serait des plus heureux.

**Ce petit village qui compte neuf maisons, une chapelle et, surtout, une vue imprenable sur le fjord.**

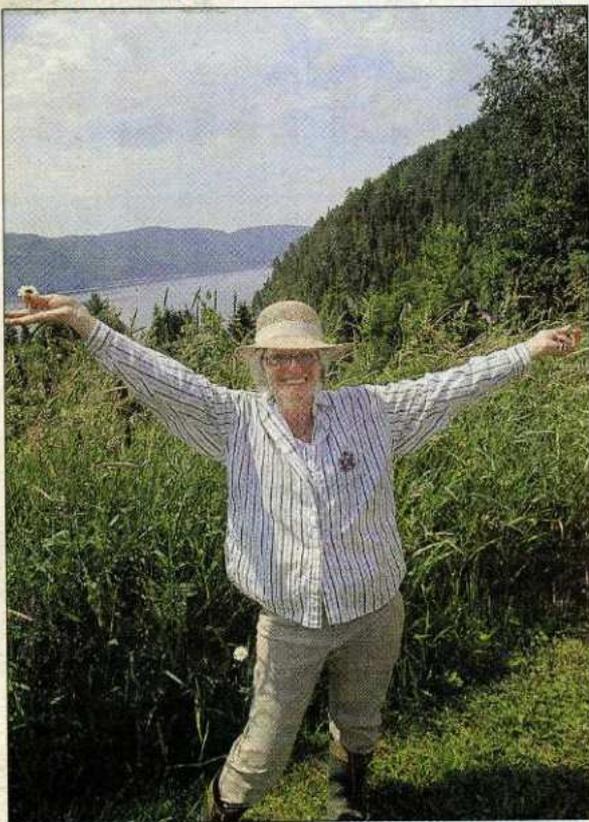
«Tous les terrains que l'on peut compter dans notre circuit y sont. Malheureusement, Tableau est la propriété d'intérêts privés. À ce moment-là, cela ne nous concerne pas, affirme M. Dahl. Je suis cependant conscient que c'est un endroit magnifique auquel la Route n'a pas accès.»

Malgré ce fait, certaines person-

che, afin de profiter de la prise de vue unique sur le fjord. Madame Danielle Thivierge, résidente du petit village, estime qu'une centaine d'automobiles se donnaient rendez-vous près de chez elle, il y a dix ans, et qu'aujourd'hui, quelque dix voitures passent admirer l'emplacement de façon hebdomadaire.

Le préfet de la MRC du fjord, Jean-Marie Claveau, sait que Tableau n'est pas un village très publicisé. Même au bureau d'information touristique de Sainte-Rose-du-Nord, il a été impossible de se faire indiquer la route menant au petit village.

«Je me souviens y être allé étant plus jeune. Je crois que l'on tourne à droite en sortant de Sainte-Rose. Personne ne demande à aller à Tableau, normalement! Je suppose que ce sera indiqué le long de la route. Tournez à droite», s'est exclamé le préposé. Il fallait, en effet, tourner à droite. Les indications sur la route, quant à elles, étaient quasi



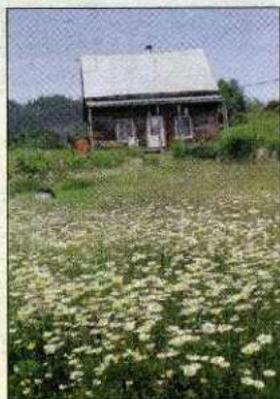
Danielle Thivierge, résidente du petit village de Saint-Basile-de-Tableau, estime que seulement une dizaine de voitures passent admirer l'emplacement de façon

# Petit paradis sur terre

**KATERINE BELLEY-MURRAY**  
kbelley-murray@lequotidien.com

**SAINTE-BASILE-DE-TABLEAU** - «La première fois que j'ai vu un bateau de croisière pointer, j'étais en extase, rien de moins. C'était comme un oiseau venu du ciel», s'exclame Danielle Thivierge, résidente de Tableau. Mme Thivierge et son conjoint, Denis Tremblay, habitent depuis plus de 20 ans dans ce magnifique village. Selon eux, on ne s'habitue jamais à tant de beauté.

Le couple Tremblay-Thivierge passe tout son été à Tableau et s'y rend les fins de semaine, durant l'hiver, en motoneige. Ils apprécient surtout le calme de l'endroit.



«C'est l'idéal pour faire le vide. Si c'est ça le paradis, je suis prête à partir. Lorsque je retourne en ville, je ferme presque les yeux pour ne pas perdre toutes les belles images que j'emmagasine à Tableau», explique Mme Thivierge.

Les foules ne se bousculent pas

«C'est un endroit idéal pour faire le vide. Si c'est ça le paradis, je suis prête à partir!»

- Danielle Thivierge

à Saint-Basile-de-Tableau. La visite que reçoit Mme Thivierge est pour le moins particulière. Des monarques, des loups marins et des bélugas...

«Je considère que la région n'est pas assez vendue pour tout ce qu'elle comporte de beau. J'avoue que j'aime bien ma tranquillité, par contre. Je trouve cependant déplorable que nous semblions parfois connaître l'Europe que chez nous.»

Saint-Basile-de-Tableau a hérité de son nom en raison de la paroi rocheuse située de l'autre côté du fjord. Celle-ci, lorsque les ombrages se mettent de la partie, ressemble à un véritable tableau d'artiste.

«Le coucher de soleil y est si

beau. C'est l'image idéale lorsque l'on a besoin d'une période de repos. Nous sommes conscients de la richesse naturelle dont nous profitons. Lorsque je me promène sur le fjord, j'ai l'impression que deux gros bras d'ours m'entourent.»

## Touristes

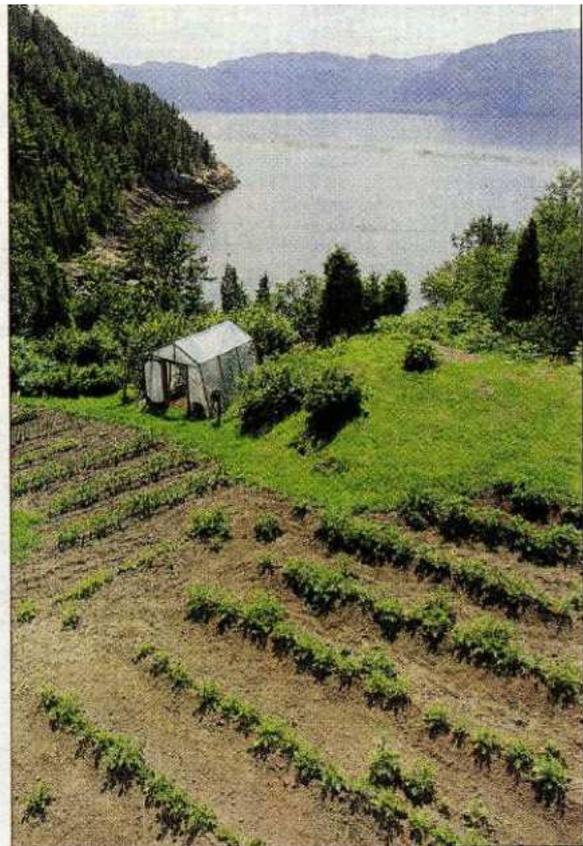
Lors du passage de la journaliste et du photographe, deux visiteurs étaient sur place. Pierre Fradette et Martino Bouchard n'en revenaient pas de la beauté du paysage. C'était la première fois que M. Bouchard se rendait sur les lieux, alors que M. Fradette y était déjà allé une fois.

«Il s'agit certes de l'un des plus beaux endroits pour voir le fjord. Les maisons d'époque sont également impressionnantes.»

Il est dommage qu'ils n'y aient rien pour attirer les touristes. Aucun kiosque, endroit touristique... Je ne savais même pas pourquoi ce village était nommé Tableau», avoue Martino Bouchard.

Un peu partout dans le petit village de Saint-Basile-de-Tableau, des pancartes affichant des «prenez garde au chien» ou «reculez» sont affichées.

Seule une messe par année est donnée dans la chapelle de l'endroit. □



Tableau, un petit coin de paradis que ses quelques habitants voudraient bien garder pour eux.

Photos Michel Tremblay

PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA ROUTE DU FJORD

# Des visiteurs charmés

Katerine  
Belley-Murray

kbelley-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Presque un an jour pour jour après avoir pris naissance, la Route du fjord attire de plus en plus les touristes. C'est surtout la facilité procurée par les nombreuses indications présentes tout au long du trajet qui comble les visiteurs. Chaque région du Québec a droit de compter sur la présence de trois routes thématiques. Déjà, un projet de route située au Lac-Saint-Jean est dans l'air.

La Route du fjord fait la fierté du directeur général de l'Agence de développement du fjord du Saguenay, Claude Dahl. Elle sillonne la route 170 et la 172. Elle

passer par Saint-Fulgence, Sainte-Rose-du-Nord et Sacré-Coeur d'un côté, puis Saguenay, Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Éternité, l'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay de l'autre.

« Nous étions sceptiques au début. Cependant, tout se déroule au-delà de nos attentes. Encore cette semaine, je suivais un campeur avec une plaque du Wisconsin.



Les touristes veulent rencontrer la population du Saguenay, qui est reconnue pour son entregent. En pénétrant dans les villages, ils ne tirent que des avantages. »

- Claude Dahl

sin. Il s'est laissé guider par toutes les pancartes, circulant même sur la rue Roussel à Chicoutimi-Nord. Les gens ne peuvent pas se tromper. Et de la façon dont la Route du fjord est construite, ils voient

réellement le fjord. Parfois, on fait le tour du Lac-Saint-Jean sans apercevoir le Lac ou presque. Cela ne peut plus se produire au Saguenay grâce à la Route du fjord», affirme Claude Dahl.

Le ministère des Transports et le ministère du Tourisme se sont réunis afin de créer les routes touristiques. Le 8 juin dernier, le Progrès-Dimanche avait annoncé

que les trois MRC du Lac-Saint-Jean souhaitent se doter d'un nouveau circuit touristique et évaluaient la possibilité de créer la Route du lac. Des spécialistes se chargent présentement d'évaluer la faisabilité du projet.

#### Audioguide

Le ministère du Tourisme a octroyé une subvention à la Route du fjord afin que ses artisans créent un audioguide qui permet-





Cette paroi rocheuse, située face à Tableau, a inspiré le nom de ce petit village au bord de fjord. Lorsque les ombrages se mettent de la partie, elle ressemble à un véritable tableau d'artiste.

en plus de se faire conseiller les sites à visiter.

«Le tout devrait être prêt d'ici la fin de l'été. À titre d'indication, nous avons préparé des livres-guides pour les cinq prochaines années, mais nous allons en manquer bientôt. Pas moins de 45 000 exemplaires ont trouvé preneur l'an dernier. Je considère que la route est un gros plus pour nous puisque les gens n'ont pas

comme les petits villages comme La Baie et Jonquière, ils ne timent pas de pousser leur visite jusqu'au petit village de Tableau.

le choix d'admirer la beauté du fjord. Avant, la majorité des touristes ne le voyait qu'à partir de La Baie, affirme Claude Dahl. De plus, les gens veulent rencontrer la population du Saguenay, qui est reconnue pour son entregent. En pénétrant dans les villages, ils ne tirent que des avantages.»

Même son de cloche du côté du directeur général de l'Association touristique régionale (ATR), Carol Martel.

«On peut longer le fjord sans rien voir. C'est lorsque l'on fait la Route du fjord que l'on en profite au maximum. Il s'agit d'une très belle initiative.» □

## Parcourir le fjord en autobus

**KATERINE BELLEY-MURRAY**  
kbelley-murray@lequotidien.com

**CHICOUTIMI** - Des autobus sillonneront le Saguenay afin de faire connaître les différents attraits touristiques aux visiteurs. Ainsi, ils feront des escales dans certains points d'intérêt afin de faire découvrir les merveilles de La Baie, Chicoutimi et Jonquière. Des guides seront présents dans les autobus et expliqueront l'histoire et les développements liés à chacun des sites.

Ne soyez pas surpris de constater, au cours des prochaines semaines, que des autobus effectuent de nouveaux trajets. Destinés aux touristes, ces autobus permettront de passer d'un point d'intérêt à l'autre, sans utiliser la voiture.

Ils s'arrêteront, entre autres escales, à la Savonnerie Olivier, à La Baie, à la Pulperie de Chicouti-

mi, et au Musée Sir William-Price à Jonquière. Des guides formés pourront répondre aux questions des touristes. Il s'agit d'une toute nouvelle initiative de Promotion Saguenay.

Toutes les 45 minutes, les autobus reviendront à chacun des nombreux sites, de sorte que les visiteurs pourront passer le temps voulu pour profiter des attraits de Saguenay. □



Des autobus sillonneront le Saguenay afin de faire connaître les différents attraits touristiques aux visiteurs.

La musique saguenéenne se distingue

# Un folklore teinté par notre isolement

DANIEL CÔTÉ

dcote@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE - Où réside la couleur saguenéenne en matière de folklore? Elle se trouve dans la manière de jouer, davantage que dans les compositions, répond le musicien Jean Desgagné.

Lui qui joue de l'accordéon et du violon de toute éternité, en plus de présider le chapitre régional de l'Association québécoise des loisirs folkloriques, croit que les racines charlevoisiennes, l'isolement relatif du territoire, ainsi que l'apport des immigrants irlandais et anglais, a modifié l'ADN de notre répertoire traditionnel.

« Notre musique est semblable à celle de la région de Charlevoix,

mais on sent l'influence du folklore anglais à travers les giges et la contredanse, énonce Jean Desgagné. En même temps, on remarque qu'en raison de l'éloignement de la région, les musiciens d'ici ont toujours fait plus de recherches afin d'apprendre de nouvelles pièces. Ça a fait monter la qualité, un phénomène qui se vérifie encore aujourd'hui. »

S'il affirme que le Saguenay n'a pas donné naissance à des compositions ou des genres musicaux distinctifs, le musicien, qui est membre de la formation La Ridondaine, croit qu'il existe un mode d'exécution qui est propre à ce territoire. « Ici, on joue plus vite qu'ailleurs et on met plus de fioritures. On aime les giges et les grandes danses. Par contre, les complaintes et les « slow airs »

ne font pas partie de notre folklore, ce que je trouve dommage parce que ce sont des choses que j'apprécie », commente-t-il.

S'agissant de l'Irlande, enfin, il raconte une anecdote remontant à l'époque où son père Louis-Henri Desgagné, un digne fils du quartier du Bassin, à Chicoutimi, travaillait sur le chantier de dragage de la rivière Saguenay. C'était dans les années 30, alors que le gouvernement fédéral finançait de telles initiatives afin d'atténuer les effets de la Crise.

« Il y avait deux dragueurs sur le Saguenay et ce sont des Irlandais qui les opéraient, relate Jean Desgagné. Comme la plupart d'entre eux étaient des musiciens, des joueurs de violons comme lui, mon père a appris beaucoup d'airs à force de les côtoyer. » □



Notre musique est semblable à celle de la région de Charlevoix, mais on sent l'influence du folklore anglais, estime Jean Desgagné.

(Photo Sylvain Dufour)

N'importe qui était embauché pour animer les soirées

## Le Carnaval-Souvenir a tué la musique traditionnelle

SAINT-FULGENCE (DC) - La musique traditionnelle suscite plus d'intérêt de la part des jeunes, tandis que les personnes âgées demeurent attachées à ce mode d'expression, se réjouit le président de l'Association québécoise des loisirs folkloriques (AQLF), section Saguenay, Jean Desgagné.



Attendue depuis longtemps...

Une nouvelle discothèque  
21 ans et +  
au 411, rue Racine Est  
Chicoutimi



Discothèque

# Le Carnaval-Souvenir a tue la musique traditionnelle

**SAINT-FULGENCE (DC)** - La musique traditionnelle suscite plus d'intérêt de la part des jeunes, tandis que les personnes âgées demeurent attachées à ce mode d'expression, se réjouit le président de l'Association québécoise des loisirs folkloriques (AQLF), section Saguenay, Jean Desgagné.

Le tableau serait idyllique si ce n'était de l'indifférence manifestée par tout un pan de la population régionale: les 45-50 ans. On les voit peu aux activités de l'organisation, que ce soit en tant que musiciens, danseurs ou simples spectateurs, un phénomène auquel ne serait pas étranger le défunt Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

« Le Carnaval a été le fossoyeur de notre folklore, tranche Jean Desgagné. Ça prenait de la musique pour animer ses activités, mais ceux qui en faisaient sérieusement étaient refusés parce qu'on leur disait qu'ils coûtaient trop cher. On préférait embaucher des gars qui sortaient leur accordéon une semaine avant le festival et qui étaient prêts à jouer toute en soirée en retour de trois ou quatre grosses bières. »

## Un ajout important

Membre de la formation La Ridondaine, Jean Desgagné précise que certains événements faisaient figure d'exceptions, comme le Bal du commandant tenu à la Base de Bagotville. « Il y avait toujours un bon « calleur » et de la bonne musique », se souvient le violoniste, qui regrette que ce souci de la qualité n'ait pas fait plus d'émules.

« C'est pour ça qu'aujourd'hui, on a un trou chez les 45-50 ans



Jean Desgagné croit que le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi a nui à la cause du folklore.

(Photo Sylvain Dufour)

folklore à sa pleine valeur parce qu'au Carnaval, la musique était plate, fait-il observer. C'était tellement mauvais qu'à la fin, même les bars préféraient utiliser les services d'un disc-jockey.»

À l'opposé, il vante le sérieux des jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à s'adonner au trad et au néo-trad. Ils ont fondé plusieurs des groupes qu'on a pu entendre depuis vendredi, à Chicoutimi, dans le cadre des fêtes soulignant le 25<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de l'AQLF régionale

peront au brunch et au gala qui clôtureront cet événement aujourd'hui, à 10 h et 13 h, au Camp des hommes). Et c'est à eux que revient le mérite d'avoir créé les Grandes Veillées de La Baie.

« Cette activité a été fondée il y a deux ans et répond vraiment à un besoin. On y présente de la musique traditionnelle et aussi du néo-trad, en plus d'accueillir quelques artisans. Pour des gens comme nous, les Grandes Veillées, c'est peut-être un sauveur », se réjouit

Attendant depuis longtemps...

Une nouvelle discothèque  
21 ans et +  
au 411, rue Racine Est  
Chicoutimi



Qui est Steeve D?

Je suis né à Chicoutimi et j'ai 40 ans. Grâce à mon père, qui a travaillé plus de 30 ans dans le domaine, j'ai grandi dans le milieu hôtelier. Mais mon chemin n'était pas le même ces années-là. Donc, j'ai évolué dans le domaine automobile, pour un gros concessionnaire de Chicoutimi. Par la suite, j'ai œuvré à mon compte pendant plus de 10 ans avec les aspirateurs Filter-Queen. J'ai eu la chance de visiter le Québec et ainsi, fréquenter plusieurs discothèques.

Mon nouveau mode de vie m'a permis de croire en moi et de réaliser mon rêve. Après une dure rupture amoureuse, je suis allé faire une thérapie d'une semaine, on appelle ça l'aquathérapie, la guérison par le cœur. Une nuit, j'ai eu un éveil spirituel, et j'ai trouvé le nom de ma discothèque : LNRJ. Je crois que ça me représente bien. Les gens du Saguenay connaissent mon énergie. J'ai toujours eu envie d'animer devant un public. Après ma thérapie je suis allé voir mon père, je l'ai serré dans mes bras et je lui ai dit que je l'aimais et que j'avais besoin de son expérience pour réaliser mon rêve.

Ouverture à surveiller bientôt!



La Pépinière Fruitière de Saint-Fulgence

## Une entreprise spécialisée en arbres

### MÉLISSA BRADETTE

rédactrice publicitaire  
mbradette@lequotidien.com

#### Pépinière Fruitière

C'est en 1990 que Bertrand Gravel a décidé d'exploiter une entreprise spécialisée en arbres fruitiers: on trouve à cet endroit 40 variétés de pommiers, 20 variétés de vignes, des pruniers, des cerisiers, des poiriers, des plants de kiwi, des hybrides

prune-cerise, des hybrides de noisetiers, des hybrides de noyers du Japon, des chênes, des érables, des tilleuls ainsi que de spectaculaires ptéro-cayers (géant des montagnes du Caucase). M. Gravel vend aussi des bois nobles dont les arbres se distinguent par leurs qualités supérieures.

À noter que la vente d'arbres se fait en mai seulement et il faut effectuer la réservation des plants un an à l'avance. La réservation des arbres se fait à l'automne et à l'hiver.

#### Service personnalisé

En plus de profiter d'un choix d'arbres de première qualité adaptés à notre région, l'avantage de faire affaires avec la Pépinière Fruitière c'est qu'on y reçoit une foule de conseils pratiques. «Nous conseillons tous les clients, selon l'endroit où ils demeurent et le type de sol à planter car la plupart des fruitiers sont exigeants au niveau de la localisation, du soleil et de la plantation», souligne Bertrand Gravel.



**Jocelyne Aubry**  
696-1619  
Cell.: 820-3790

**Sutton**  
GRAND AGENT-MACLE JEAN  
COUVÉE VERTICALE AGÉE  
17 ans d'expérience  
à votre service  
jaubry@sutton.com

**PRIX REVISÉ**

**CHICOUTIMI:** 227, Dorrains-du-Roy, Proximité unique 28 X 55 dans un quartier recherché. Magnifique terrain infime de 7994 pi car. 4 chambres, foyer au salon, piscine.

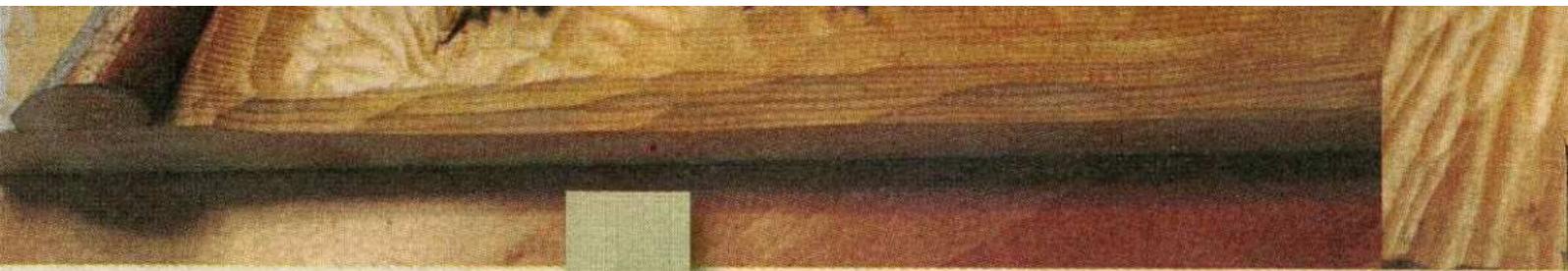
**VUE SUR LE SAGUENAY**

**CHICOUTIMI**  
707, des Hauts-Jardins, Cottage victorien dans un quartier paisible, vue sur le Saguenay et la ville, 3 chambres.  
Date révisée

**DALBOIS inc.**  
**KIT DE MAISON**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Pour vos projets résidentiels ou commerciaux

**Fabricant de:**  
- Fermes de toit



**Sutton** 549-8482

A red-bordered graphic containing the Sutton logo, the phone number 549-8482, and two small portrait photographs of a man and a woman.

*La Pépinière Fruitière produit des hybrides de noisetiers et des noyers du Japon ainsi que des bois nobles dont les arbres se démarquent par leur qualité.*

---

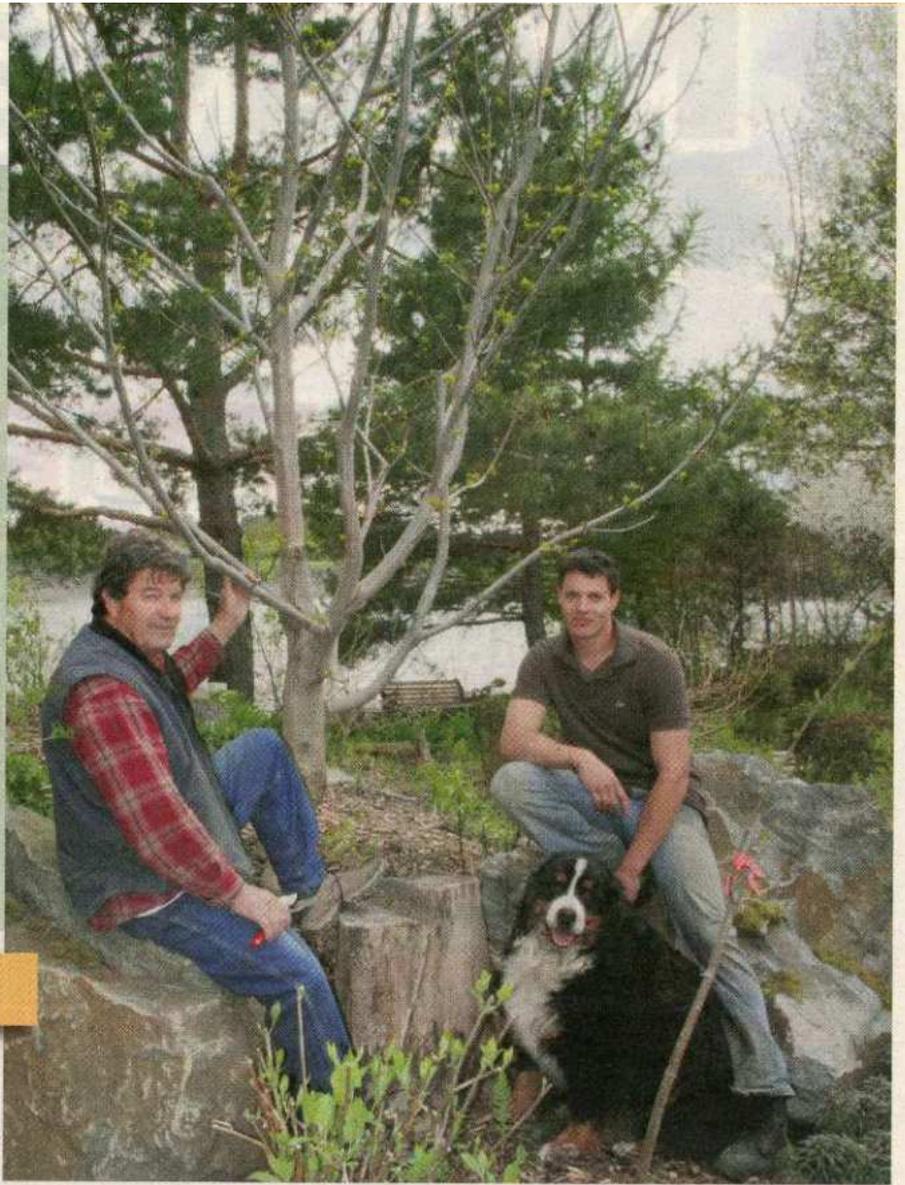
# fruitiers



## Relève et projet d'expansion

Depuis 10 ans, Charles, le fils de Bertrand Gravel, travaille au sein de l'entreprise familiale. En plus des responsabilités administratives, Charles travaille au développement de l'Arboretum de l'Anse-aux-Foins, situé aux portes de Saint-Fulgence. Le site ayant une superficie de 90 acres, Charles a fait l'acquisition d'un nouveau terrain, situé à 400 pi d'altitude, où il poursuivra l'arboretum dans la continuité du travail entamé par son père, il y a près de 30 ans. Il souhaite aussi y développer des sentiers écologiques et des activités d'observation en montagne.

*Bertrand Gravel est arboriculteur depuis 40 ans. Son fils Charles, s'est joint à l'entreprise familiale il y a 10 ans. Ce passionné d'arboriculture a pris la relève de la Pépinière Fruitière et poursuit le développement de l'Arboretum de l'Anse-aux-Foins.*





ICI dimanche

PROGRÈS  
dimanche

Annie Pilote et Le Chevrier du Nord

# Marier l'art à l'artisanat



MÉLYSSA GAGNON

melyssa.gagnon@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - Marier l'art à l'artisanat. Prendre la matière à son état brut, la transformer, lui donner vie. Éplucher les mystères qui se cachent derrière chaque vêtement. Tels sont les défis quotidiens d'Annie Pilote, designer.

Co-proprétaire de la lainerie Le Chevrier du

breux visiteurs et touristes. En plus de voir chèvres, ces derniers peuvent se familiariser avec tout le processus de transformation de la laine en vêtement, de la tonte à la confection passant par la construction du fil et des étoffes, le nettoyage et le séchage. En guise de dessert, les passants peuvent admirer les créations géniales d'Annie Pilote, savamment mises en valeur dans la boutique de la lainerie. Manteaux habilement conçus à partir d'étoffe du pays ne sont pas les seuls produits offerts. Des vêtements conçus à partir d'étoffe du pays ne



jeune créatrice semble calme et posée, signe que l'univers paisible de la campagne lui sied à ravir. Et c'est le cas, assure la designer, qui a fondé la lainerie, avec d'autres membres de sa famille, il y a maintenant huit ans.

« En 2000, la terre était inactive. Nous cherchions un moyen de la remettre en valeur », se souvient Annie Pilote.

La designer de profession, son frère agronome, leur père mécanicien et leur maman au foyer, fort agile de ses mains, ont alors pris la décision de mettre à profit leur métier avec pour objectif de rendre la ferme familiale active. Les Pilote se tournent vers la chèvre angora, un animal prisé pour son luxueux et somptueux poil : le mohair. Aujourd'hui, le Chevrier du Nord compte un troupeau de 70 têtes et peut se targuer de figurer parmi la quinzaine d'éleveurs au Québec.

#### *Économusée*

Devenu membre du réseau québécois des économusées, le Chevrier du Nord accueille, principalement en période estivale, de nom-

32 ans.

« Le vêtement est, à mon avis, une forme de mouvement favorable pour communiquer mes idées, pour exprimer mon langage plastique et démontrer ainsi qu'il se prête favorablement à l'exploration de l'art », évoque Annie Pilote dans son porte-folio.

Cette vision se transpose très concrètement dans le quotidien d'Annie Pilote. La designer participe activement aux travaux de la ferme et à l'élevage des chèvres. Car comment rendre justice à cette précieuse matière, comment puiser l'inspiration nécessaire à la création sans d'abord connaître ses origines et ses secrets les mieux gardés ?

« Nourrir la chèvre, c'est comprendre tout le processus », pointe sagement Annie Pilote. L'intérêt pour chaque animal est d'ailleurs visible chez la jeune femme. Car dans la froideur de l'étable, où l'haleine des bêtes s'envole en dizaines de petits nuages blanchâtres, elle va d'enclos en enclos, effleurant doucement une tête bouclée après l'autre. Et on dirait presque que les chèvres lui sourient. □





## Sur la trace de la mémoire du temps

MÉLYSSA GAGNON

melyssa.gagnon@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - Des lainages québécois sur un cat-walk africain peut sembler un concept légèrement farfelu. Mais quand il s'agit du Festival international de mode africaine (FIMA), où se croisent la crème du design de l'Afrique et

plus doux et le plus luxueux possible. Chaque pièce que je conçois est unique», met en relief celle qui poursuit présentement une maîtrise en art à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Des vêtements portant la griffe d'Annie Pilote sont toutefois disponibles au-delà des limites de la ferme de Saint-Fulgence. Quelques boutiques régionales sont



la Saguenéenne Annie Pilote participait, en décembre dernier, au prestigieux FIMA à Niamey, au Niger. Pour la seconde fois donc, le Chevrier du Nord, sous la griffe de sa créatrice, présentait une collection. Ce prestigieux événement représente, de l'avis de la designer, une excellente vitrine pour faire connaître ses vêtements partout dans le monde.

«C'est un merveilleux événement qui a pour but de mettre en valeur la culture africaine par le biais du chant, de la danse et de la mode. C'est très utile pour se faire des contacts», affirme Annie, seule Canadienne à participer à l'édition 2007 du FIMA.

Même si l'exportation de ses produits vers d'autres continents, notamment l'Europe, demeure une voie qu'Annie Pilote aimerait éventuellement explorer, la jeune artiste ne voit pas démesurément grand.

«Notre but n'est pas de faire des produits manufacturés. On veut continuer de faire les vêtements ici et qu'ils soient le

che Gagné, spécialisée dans la confection d'articles à base de fourrure recyclée. La Saguenéenne a d'ailleurs déjà travaillé avec la designer montréalaise de renom. Même si les créneaux des deux femmes sont bien différents, Annie Pilote admire le parcours de la Montréalaise dont les survêtements et accessoires sont en montre dans de prestigieuses boutiques d'Europe.

#### *Créer des vêtements... et des événements*

Si Annie Pilote rêve de continuer de façonner des vêtements en employant les méthodes artisanales de nos aïeux, elle aspire également à créer des événements. En imaginant, en coupant, en cousant et en cintrant, des costumes tribaux et le mystère du précieux poil de la chèvre angora plein la tête, Annie Pilote songe à donner naissance à quelque chose. Un événement qui, à l'instar de ses vêtements, laissera la trace de la mémoire du temps. □



« Notre but n'est pas de faire des produits manufacturés. On veut continuer de faire les vêtements ici et qu'ils soient le plus doux et le plus luxueux possible. Chaque pièce que je conçois est unique. »

Photos Rocket Lavoie



Projet de sentier de motoneige sur les monts Valin

# Un produit d'appel international



François  
St-Gelais

fst-gelais@lequotidien.com

SAINT-HONORÉ - La MRC du Fjord-du-Saguenay souhaite se doter d'un sentier de motoneige de calibre international qui traverserait le massif des monts Valin. Un projet qui implique un investissement majeur mais qui permettrait à l'organisme de mettre pleinement en valeur ce territoire et d'en faire le produit d'appel touristique hivernal par excellence du Saguenay-Lac-Saint-Jean auprès des clientèles américaines et européennes.

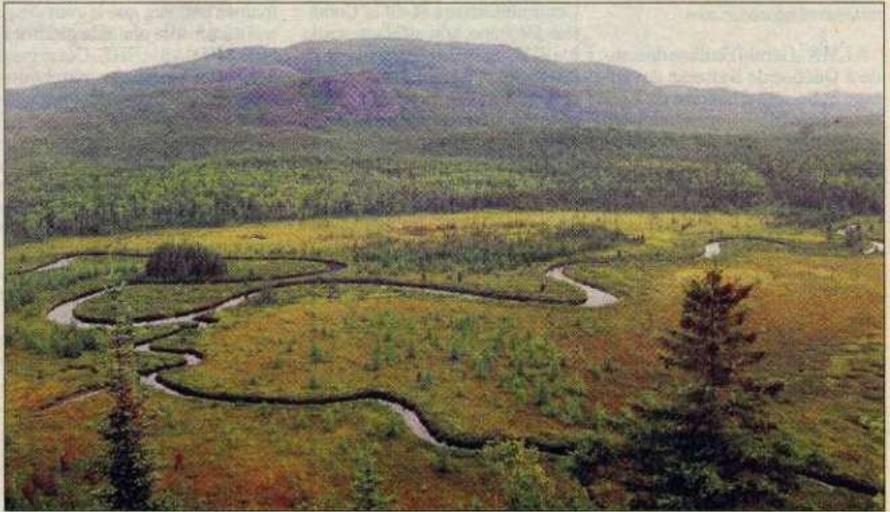
Dans le cadre de cette initiative, les élus de la MRC viennent de confier à la firme Les consultants Plani-Forêt le mandat d'identifier et de concevoir le meilleur tracé possible pour cet éventuel sentier. Cette étude sera réalisée au coût de 35 000 \$ en collaboration avec Développement économique Canada (DEC) et en

tion à cette situation. Mais il est certain qu'il est mené en collaboration avec toutes les parties concernées afin qu'il soit rassembleur», souligne le préfet Claveau.

Quoiqu'il en soit, le futur sentier sera très large et dessiné et entretenu selon des normes très sévères afin de le rendre sécuritaire et accessible à toutes les catégories de motoneigistes, du débutant à l'amateur chevronné.

Pour l'instant, on ignore s'il comprendra certaines portions de sentiers déjà existants ou si il sera complètement indépendant de ceux-ci.

«L'objectif de ce projet consiste à positionner clairement le massif des monts Valin comme la destination internationale incontournable en matière de motoneige. Grâce à ce sentier, nous serons en mesure d'offrir aux touristes, notamment européens, un produit de qualité qui convient à leurs besoins, tout en engendrant des retombées économiques importantes pour la région et les municipalités qui composent notre MRC», soutient Jean-Marie Claveau



La MRC du Fjord-du-Saguenay souhaite se doter d'un sentier de motoneige de calibre international. Un projet qui nécessite un investissement majeur, mais qui permettrait à l'organisme de mettre pleinement en valeur le massif des monts Valin et d'en faire le produit d'appel touristique hivernal par excellence du Saguenay-Lac-Saint-Jean auprès des clientèles américaines et européennes.

(Archives)

étroite concertation avec tous les intervenants concernés par ce loisir : clubs de motoneigistes, élus, compagnies forestières et autres gestionnaires du territoire.

Le préfet de la MRC du Fjord, Jean-Marie Claveau, explique que le sentier sera pleinement intégré. Il permettra ainsi aux amateurs de motoneige de faire le tour de l'ensemble des attraits touristiques des monts Valin à partir des principaux points d'entrées du massif situés sur la rive nord du Saguenay et sur les territoires des municipalités de Saint-Honoré et Saint-David-de-Falardeau.

Le sentier évitera les espaces protégés et dédiés à des usages strictement récréotouristiques, comme les zones gérées par les autorités du Parc national des Monts-Valin, évitant ainsi les problèmes de cohabitation entre les amateurs de motoneige et les fervents de plein-air. Des problèmes qui ont défrayé les manchettes l'hiver dernier.

«Ce projet n'a pas pour objectif direct d'apporter une solu-

tion. Ce dernier rappelle que les élus de l'organisme ont décidé, au cours des dernières années, de faire des monts Valin l'un des moteurs de leur développement, notamment auprès de ces clientèles internationales.

Pour l'instant, les coûts de réalisation et d'entretien du sentier ne sont pas connus. Toutefois, on peut présumer que la concrétisation de ce projet nécessiterait des investissements de quelques millions de dollars.

À elle seule, l'étape des études impacts environnementaux est en effet évaluée à 200 000 \$.

Jean-Marie Claveau précise que la MRC tentera d'ailleurs de trouver des partenaires financiers et d'obtenir des subventions supplémentaires une fois le tracé définitif du sentier déterminé.

Si tout se déroule comme prévu, le préfet souhaite la tenue des études d'impacts dès l'automne 2008.

Le nouveau produit touristique serait alors inauguré au début de la saison hivernale 2009, et fera alors l'objet d'une vaste campagne de promotion. □

« L'objectif de ce projet consiste à positionner clairement le massif des monts Valin comme la destination internationale incontournable en matière de motoneige. Grâce à ce sentier, nous serons en mesure d'offrir aux touristes, notamment européens, un produit de qualité qui convient à leurs besoins, tout en engendrant des retombées économiques importantes. »

- Jean-Marie Claveau



Le propriétaire Marcel Savoie précise qu'un investissement de plus de 250 000 \$ a été nécessaire pour mettre en œuvre son dernier-né.

(Photo Sylvain Dufour)

Parc Aventures Cap Jaseux

## Nouveauté extrême

LAURA LÉVESQUE

llevesque@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE—Un nouveau parcours dans les arbres voit le jour au Parc Aventures Cap Jaseux, mais cette fois-ci, il s'adresse aux personnes plus téméraires. « Environ 40 % de ma clientèle actuelle est visé par cette nouveauté. C'est surtout ceux qui après avoir fait le parcours familial disent qu'ils en auraient voulu plus », lance en entrevue téléphonique le propriétaire de Fjord en Arbres, Marcel Savoie.

Selon les dires de ce dernier, Fjord en Arbres Extrême est le premier du genre au monde. Grâce aux idées des clients, des employés et des ingénieurs de la région, 25 nouveaux jeux ont été inventés. « C'est pas juste du nouveau, c'est du jamais vu », estime M. Savoie.

Ce dernier soutient qu'avec un seul parcours, la clientèle n'était pas tout à fait comblée. « C'est pas tout le monde qui tripe égale. Je me suis rendu compte avec les années que ceux qui ont vraiment du plaisir, c'est ceux qui en arrachent le plus. Avec cette nouveauté, personne ne me dira



La principale différence entre les parcours extrême et familial se situe dans la liberté de mouvement dû au nouveau système de sécurité.

(Photo Sylvain Dufour)

qu'il en aurait pris davantage », assure-t-il.

### Le parcours

La principale différence entre le parcours extrême et celui familial se situe dans la liberté de mouvement dû au nouveau système de sécurité. Les cordes

qui tiennent habituellement les clients disparaissent de temps en temps, pour laisser place à d'autres, pour laisser place à d'autres filets de sécurité similaires à ceux utilisés par des trapézistes. « Ce sont les spécialistes du Soleil qui sont venus nous aider à taller les filets et donner une dimension aux employés », confie Marcel Savoie, en ajoutant que les filets sont présents sur une longueur de 1500 pieds. Également, les jeux sont définitivement plus difficiles à terminer, mais ceux qui désirent s'arrêter peuvent marcher dans les filets qui sont à moins de deux mètres des jeux.

# dès les premiers jeux

SAINT-FULGENCE (LL) - Près de 50 personnes ont tenté de réaliser le nouveau circuit « Fjord en Arbres Extrême », hier, au



Le propriétaire Marcel Savoie n'aurait pas voulu que les participants terminent le trajet sans être rassasiés.

Parc Aventure Cap Jaseux. « Il n'y a qu'une personne qui a réussi à terminer tous les jeux sans avoir besoin de marcher dans les filets », soutient Jérôme Gouron, directeur général.

« Persévérance, courage, agilité. Ça prend tout ça et encore plus », crie du haut des arbres la Montréalaise Julie Adams, encore tout essoufflée. Cette femme dans la vingtaine ne possédait pas de crainte avant de débiter le trajet, et ce, même si elle n'a jamais réalisé un autre circuit dans les arbres. « Je suis vraiment sportive, ça ne me fait pas peur. » Par contre, elle avoue ouvertement après quelques jeux dans les arbres que le trajet s'avère assez difficile.

Pari gagné pour les instigateurs du projet. « On voulait que personne ne dise qu'il en aurait voulu davantage », mentionne le propriétaire Marcel Savoie. « Les gens le trouvent difficile. Ce sera rare qu'une personne réussira à passer tous les jeux sans tomber », renchérit Jérôme Gouron.

Évidemment, question de ménager les forces des participants, quelques jeux plus courts permettent de relaxer un peu.

Cependant, dès les deux premières activités, les gens constatent la difficulté du circuit. « J'ai déjà mal au bras, ça commence

bien », lance Émilie Perron après le deuxième jeu.

## Plus facile dans une semaine

Dans une semaine, le parcours sera légèrement plus facile à réaliser. Pour le moment, dans certains jeux, les gens doivent encore s'accrocher aux câbles même s'il y a un filet de sécurité en dessous. Si une personne est coincée dans un jeu, il doit absolument se reprendre en main pour le finir. Lorsque le câble sera enlevé, il pourra tout simplement se laisser tomber dans les filets et marcher à quatre pattes pour atteindre la passerelle.

Rappelons que ce circuit hors du commun est le seul parcours extrême en Amérique du Nord. Il en existe un autre du même type dans les Alpes françaises. « Dès que j'ai su que ça allait ouvrir, on s'est organisé une fin de semaine ici pour vivre cette aventure », mentionne Bruno Charest, un autre Montréalais qui cherchait des sensations fortes.

Prochaine étape pour les responsables du Parc Aventure Cap Jaseux : créer plus d'activités pour les moins de huit ans. « Il manque de choses à faire pour les jeunes de cet âge. Beaucoup de familles se plaignent, mais aussi des responsables du milieu touristique », remarque M. Gouron. □

Photos Sylvain Dufour



La journaliste Laura Lévesque avoue qu'elle a légèrement surestimé sa force, hier, lorsqu'elle a tenté l'aventure du nouveau parcours « Fjord en Arbres Extrême » du Parc Aventure Cap Jaseux.



La Montréalaise Julie Adams soutient qu'il faut persévérance, courage et agilité pour venir à bout du parcours.



## // D'ARBRE EN ARBRE

Toujours au Cap-Jaseux de la Pointe-aux-Pins, deux employés travaillaient à la construction de rampes lors de la visite du photographe au site offrant de







Scierie de Saint-Fulgence

# La CRÉ mine le projet de relance



Louis  
Tremblay

ltremblay@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - La Conférence régionale des élus (CRÉ) a pratiquement planté le dernier clou dans le cercueil du plan de relance de la scierie de Saint-Fulgence, fermée depuis maintenant huit mois. La date butoir pour confirmer

résolution «aussi irresponsable» à sa dernière réunion. La résolution de la CRÉ, soutenue par le conseiller municipal baieriverain Serge Simard, propose au gouvernement du Québec de soustraire 40 000 mètres-cubes de bois au volume global provenant de la fusion des scieries Saint-Fulgence et Laterrière.

«Les gens sont inquiets. Les travailleurs ont pratiquement fini de toucher l'assurance-emploi et ne voient pas comment ils vont s'en sortir. Au

rencontre avec Le Quotidien, en présence du maire de Saint-Fulgence Gilbert Simard et du secrétaire du syndicat, Éric Larouche.

## Une seule scierie

L'entente globale intervenue entre les travailleurs de Saint-Fulgence et ceux de Laterrière, acceptée par Produits forestiers Saguenay, consiste à créer une seule scierie disposant d'un contrat d'approvisionnement de 749 000 mètres-cubes. Ce projet permet

que la CRÉ veut nous enlever représente un certain nombre d'emplois. Le projet de relance est conditionnel au transfert de la totalité du contrat d'approvisionnement de Laterrière et non seulement une partie», reprend Martin Morissette.

## L'influence de Serge Simard

Le président du syndicat CSD questionne publiquement le comportement du conseiller municipal Baieriverain Serge Simard qui a grandement influencé la décision de la CRÉ

scieries indépendantes pour des allocations ponctuelles. Toutefois, il est impensable de toucher à l'entente sur la table puisqu'elle ne sera plus valide et que ça signifie la disparition de la dernière grosse usine de sciage au Saguenay. Le conseiller Serge Simard doit aussi comprendre que la fermeture de Saint-Fulgence se traduira par la perte de 30 emplois à La Baie que nous avons intégré au moment de la fusion avec la scierie Saguenay», reprend le leader syndical.

Martin Morissette, le président du syndicat CSD de la dernière grande scierie au Saguenay, propriété de Produits forestiers Saguenay (PFS), ne s'explique pas comment la CRÉ a pu adopter une

redéfinir une entente que nous avons mis huit mois à négocier avec les gens de Laterrière et l'entreprise pour le partage des emplois, les retraites et autres conditions», a déclaré le président Morissette au cours d'une

Fulgence laquelle, au terme de la fusion, comptera 127 employés.

«Une entente est une entente. On ne peut pas prendre ce que l'on veut comme dans un buffet. Les 40 000 mètres-cubes

de Saint-Fulgence pour favoriser la scierie Gauthier de La Baie que les choses vont avancer. La CRÉ, toujours selon Martin Morissette, doit se tourner vers le gouvernement pour trouver les 40 000 mètres-cubes dont ont besoin les scieries indépendantes.

«Au départ, André Tremblay de Produits forestiers Saguenay a laissé au ministère un contrat d'approvisionnement de 40 000 mètres-cubes au Lac-Saint-Jean pour des considérations opérationnelles. Il y a aussi un volume de 200 000 mètres-cubes qui n'a pas été transformé en raison de la fermeture de huit mois et que nous sommes prêts à donner aux

gence entend intervenir fermement auprès des hautes instances du ministère des Ressources naturelles du Québec pour que la résolution de la CRÉ soit mise au panier en raison de son contenu et surtout de l'impact qu'elle aurait sur le projet de relance. «Il n'y a aucune autre solution que de passer par dessus cette structure et de convaincre ceux qui prennent les décisions sur le transfert des volumes de bois.»

Martin Morissette n'a surtout pas l'intention de faire des courbettes devant les dirigeants de la CRÉ qui ont, à ses yeux, hypothéqué dangereusement l'avenir de 127 travailleurs. □

Une entente déjà endossée par les travailleurs et la MRC

## Le maire s'interroge sur la remise en question du dossier

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - Le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard, questionne le droit que s'arroge la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean de passer outre une entente qui avait été à la base acceptée par des travailleurs et endossée par le conseil de la MRC du Fjord du Saguenay.

«Ça donne quoi d'adopter une résolution à la CRÉ si la semaine suivante notre petit gouvernement régional décide que ce n'est pas ce qu'il faut faire. Le préfet Jean-Marie Claveau a défendu l'entente comme il a pu mais il n'a pas été écouté, rappelle le maire Simard, visiblement inquiet de l'avenir de plusieurs contribuables de sa municipalité et surtout de la survie de l'usine fondée par la famille Murdock.

Le maire voit aussi plus loin que la reprise des activités découlant des opérations de l'usine. Il fait

état de tout un créneau de développement économique qui risque de disparaître de la rive nord du Saguenay si jamais Produits forestiers Saguenay devait fermer les livres.

«On nous demande de faire les choses autrement. C'est ce que nous faisons avec l'entente sur la table en concentrant les volumes pour améliorer la performance. Après les efforts faits, la CRÉ refuse d'appuyer ce que nous faisons. C'est difficile de comprendre ce qui se passe», ajoute le maire.

La fin des opérations à Saint-Fulgence obligerait aussi tout le secteur nord à faire une croix sur le développement du territoire des monts Valin jusqu'à Labrieville où il existe un potentiel énorme pour le développement de l'industrie de la biomasse, sans parler du développement récréotouristique puisque les opérations forestières permettent le développement du réseau routier de pénétration.

L'autre message du maire de Saint-Fulgence s'adresse à la FTFP-CSN. Gilbert Simard, qui a lui-même été officier syndical de cette fédération, demande à son président Sylvain Parent de faire preuve de bon sens dans la négociation en cours entre les forestiers et la direction de PFS. La noeu de l'affaire concerne les 12 semaines de pré-avis que Produits forestiers Saguenay aurait normalement dû accorder aux travailleurs de la forêt avant l'arrêt des opérations.

Selon Gilbert Simard, les travailleurs des usines ont fait preuve d'ouverture dans l'espoir de sauver le projet de relance et il invite les travailleurs forestiers à agir de la même façon, tout en acceptant leur droit à la négociation. L'entente avec les travailleurs forestiers constitue une autre condition nécessaire à la reprise des activités de Produits forestiers Saguenay. □



Le président du Syndicat CSD de la Scierie Saint-Fulgence, Martin Morissette, va déployer tous les moyens en sa possession pour contrer la décision de la CRÉ qui fait craindre la fermeture définitive de l'usine. Il a rencontré le Quotidien en compagnie du maire Gilbert Simard et du secrétaire du syndicat, Éric Larouche.

(Photo Rocket Lavoie)

# Le dernier plan de relance de PFS

## Les opérations seraient concentrées à Saint-Fulgence

**LOUIS TREMBLAY**  
ltremblay@lequotidien.com

**CHICOUTIMI** - Les travailleurs des scieries de Laterrière et Saint-Fulgence vont connaître, au cours des prochaines heures, le dernier plan de relance concocté par la direction de Produits forestiers Saguenay (PFS) pour espérer reprendre les opérations de sciage sur une base rentable à court et moyen terme.

Selon les informations recueillies par Le Quotidien au cours des derniers jours, la direction de l'entreprise, une filiale d'AbitibiBowater, projette de concentrer sur le site de Saint-Fulgence les opérations de sciage de l'usine de Laterrière. L'usine de Saint-Fulgence transforme un contrat d'approvisionnement de 540 000 mètres cubes par année et celle de Laterrière possède des approvisionnements totaux de 220 000 mètres cubes.

L'usine de Saint-Fulgence a la capacité de transformer un volume de 760 000 mètres cubes sur une base annuelle. Cette concentration ferait de Saint-Fulgence une usine comparable aux scieries du Lac-Saint-Jean avec des volumes dépassant les 500 000 mètres cubes sur une base annuelle.

La direction de PFS doit obtenir la permission du ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour procéder à un tel transfert. L'attribution des volumes de bois fonctionne toujours sur le principe des contrats d'approvisionnement rattachés à une usine. Une entreprise peut effectuer de façon ponctuelle un déplacement de volume d'une usine à une autre, mais ne peut transférer la totalité du bois attribué à une scierie vers une autre usine.

Les travailleurs de l'usine Laterrière ne sont pas syndiqués. Il n'y a donc aucune obligation de transférer vers Saint-Fulgence les travailleurs en fonction du volume de bois comme ça se fait en ce moment entre les usines où il y a des transferts d'approvisionnement. L'usine de Saint-Fulgence avait accueilli un certain nombre d'employés syndiqués à la CSN-FTPF de la scierie Saguenay de La Baie. Le ministre Claude Bécharde pourrait cependant fixer certaines conditions pour autoriser le transfert du CAAF vers Saint-Fulgence, dont celle de préserver des emplois en favorisant des programmes de mise à la retraite.



Selon les informations recueillies par Le Quotidien au cours des derniers jours, la direction de l'entreprise, une filiale d'AbitibiBowater, projette de concentrer sur le site de Saint-Fulgence les opérations de sciage de l'usine de Laterrière. (Archives)

d'avoir un impact sur les 120 travailleurs de Saint-Fulgence. PFS avait signé une entente avec la coopérative forestière de Laterrière pour approvisionner l'usine de rabotage de Saint-David-de-Falardeau. PFS a perdu le contrat de rabotage qu'elle possédait avec une autre entreprise et doit donc approvisionner l'usine de la coop de Laterrière à même ses propres volumes. Cette obligation pourrait aussi avoir un impact sur les emplois à Saint-Fulgence qui opère également une section de rabotage.

Le montage pour relancer PFS est d'une grande complexité en raison du transfert des approvisionnements et des déplacements possibles de

travailleurs sont également dans l'incertitude et vont toucher bientôt des prestations de sécurité du revenu.

Selon les évaluations les plus fiables, depuis sa fondation, PFS n'a jamais généré un dollar de profit. Les pertes accumulées par cette filiale d'AbitibiBowater se chiffrent entre 50 et 60 M\$.

La profonde crise qui frappe l'industrie forestière pourrait donc faire d'autres victimes au cours des prochaines heures. Il s'agira de la fermeture d'une quatrième usine au Saguenay.

Les travailleurs forestiers sont aussi dans une situation difficile. L'entreprise modifiera aussi ses façons de faire en forêt et accentuera encore la sous-

# Telle une douche d'eau froide

## Les dirigeants syndicaux assommés



Catherine  
Bergeron

cbergeron@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - Le syndicat CSD de la scierie de Saint-Fulgence a reçu le plan de relance des dirigeants comme une douche d'eau froide. Totalement ignoré lors de la mise au point du plan, le syndicat s'est senti mis à l'écart.

«Nous n'avons pas été consultés et ça nous insulte», s'exclame Martin Morissette, président. Il ajoute que si les dirigeants les avaient consultés, le résultat serait sans doute meilleur. «Nous sommes insatisfaits du plan. Il est incomplet et prévoit la mise à pied de 50 de nos travailleurs», lance M. Morissette.

Ce dernier estime qu'il aurait été possible de relancer les scieries en conservant tous les employés. «Je suis président du syndicat depuis 28 ans, des problèmes et des périodes difficiles, j'en ai vécus et je suis certain que



Martin Morissette  
Président du syndicat

(Photo Archives)

mon expérience aurait pu contribuer à améliorer le plan», estime le président.

Il admet cependant que le plan n'a pas que du mauvais. «Il y a de bonnes choses, mais le fait que l'on ne tient pas compte de la main-d'oeuvre nous déçoit», soutient M. Morissette.

Dimanche, les employés se regrouperont pour discuter du plan de relance. Le président est

confiant qu'ils trouveront une solution et qu'ils seront en mesure de proposer un plan aux propriétaires qui plaira aux deux parties. □

« Je suis président du syndicat depuis 28 ans, des problèmes et des périodes difficiles, j'en ai vécus et je suis certain que mon expérience aurait pu contribuer à améliorer le plan. »

- Martin Morissette

# PFS transfère ses activités de sciage de Laterrière à Saint-Fulgence

Perte de 50 emplois et diminution des salaires de 10 %

**Produits forestiers Saguenay (PFS) ferme ses activités de sciage à son usine de Laterrière pour concentrer la production de bois d'œuvre à sa scierie de Saint-Fulgence.**

**DOMINIQUE SAVARD**

redaction.chic.revell@hebdolesquebecois.com

C'est ce qu'a confirmé le président-directeur général André Tremblay, vendredi, après avoir annoncé cette décision à la quarantaine d'employés concernés.

«Ce plan de réorganisation permettra des réductions de coûts de l'ordre de 12M \$ et entraînera la perte de 50 emplois. Deux éléments pourraient atténuer ce nombre. Un programme de préretraite sera mis en place et entre 25 et 30 employés y seront admissibles. De plus, l'activité de la coupe de copeaux dont le bois sera dorénavant démêlé en forêt, se poursuivra à Laterrière, ce qui nécessitera une quinzaine d'emplois», explique M. Tremblay.



Photo Gratien Tremblay

**Le PDG de Produits forestiers Saguenay, André Tremblay, a confirmé que les opérations de sciage de l'usine de Laterrière seront transférées à l'usine de Saint-Fulgence.**

Les employés restants seront également appelés à faire un effort salarial. «Tout le monde est interpellé dans cet effort qui représentera une économie de 2,6M \$, les cadres comme les syndi-

qués. Leur rémunération sera diminuée de 10 %, remboursable en fonction du marché. Nous reverrons aussi nos méthodes de travail en forêt», ajoute le PDG.

Ce dernier avoue qu'il avait seulement deux choix à faire dans ce dossier. Ou il attendait que le marché du bois d'œuvre s'améliore pour rouvrir ses usines dans une période de temps inconnue, ou encore il met en œuvre un plan de relance qui permet de redémarrer ses activités.

«Il n'était plus possible de maintenir les deux scieries et de remettre dans le fonds des sommes importantes pour payer l'épicerie. Laterrière est fermée depuis le 21 décembre. Il est vrai également que la loi 38 sur les forêts donne une période de six mois pour consolider les deux CAAF (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) qui représentent un total de 700 000 mètres cubes, dans une usine. Pour atteindre nos objectifs, la machinerie doit être en forêt d'ici la fin

nir l'approbation du ministère des Ressources naturelles et des travailleurs des deux usines concernées», de préciser André Tremblay en ajoutant que la Coopérative Laterrière n'est pas pour autant fermée. «Elle va continuer à couper le bois, ses contrats d'approvisionnement, à réaliser 50 % des travaux sylvicoles, etc.»

PFS génère directement entre 700 à 725 emplois en plus de quelque 250 en sous-traitance reliés aux travaux sylvicoles. De leur côté, sur le coup d'une fer-

meture temporaire pour une période de quatre à six semaines, les 28 emplois de l'usine de sciage de Petit-Saguenay ne font pas partie de ce plan de relance.

«De ce côté-là, c'est une question de marché. À date, Petit-Saguenay va relativement bien avec sa spécialité en essences de tremble. Nous sommes à la recherche de nouveaux marchés car la perte de contrats nous a forcés à réduire la production pendant un certain temps», de conclure le PDG de Produits Forestiers Saguenay.

## «Ramenez-nous les emplois»

-Luc Blackburn

Quelques minutes après l'annonce de la fermeture de l'usine Laterrière par Produits forestiers Saguenay (PFS) vendredi, le conseiller du secteur, Luc Blackburn, nourrissait des sentiments partagés, certes heureux que les travailleurs ne perdent pas leur

(JMT) «Bravo pour ceux qui gardent leur emploi malgré les coupures de postes et qui sont transférés à Saint-Fulgence! Je suis bien content pour eux, mais j'espère qu'André Tremblay (le directeur de PFS) respectera sa promesse de les ramener à Laterrière

forestière résorbée. J'espère donc ; que l'usine va recommencer à produire éventuellement et qu'elle n'est pas fermée à tout jamais. Rappelez-vous les promesses non tenues faites par le passé.»

M. Blackburn doit rencontrer André Tremblay demain pour faire le point sur la situation. «Il m'informerait des intentions de la compagnie, mais je ne me fais pas d'illusion, il n'y aura pas de grands secrets dévoilés. Il va seulement me dire ce qu'il peut dire.»

## Conséquences

Pour l'économie saguenéenne, la perte d'une cinquantaine d'emploi fait mal, mais pas autant qu'à Laterrière; les conséquences de ce transfert massif travailleurs sont un dur coup pour les commerçants.

«Bon nombre de ces employés en profitaient pour aller dîner dans nos restaurants, acheter des choses. Nous ne les aurons plus. Certains résident également ici. Qui dit qu'ils ne décideront pas de déménager maintenant que leur travail est à Saint-Fulgence?

«Je vous signale que PFS était le deuxième plus gros employeur à Laterrière après Alcan. C'était donc un moteur économique important pour nous et on en subira les contrecoups, c'est assuré.»

Création de l'École de kayak du Fjord

# Un kayakiste averti en vaut deux



Johanne  
St-Pierre

jstpierre@lequotidien.com

**SAINT-FULGENCE** - Véritable paradis du kayak de mer, le fjord du Saguenay compte un nouveau joueur avec la création de l'École de kayak du Fjord, basée à Saint-Fulgence.

Le propriétaire, Manu Tranquard, vise avant tout à bien former les adeptes de ce sport afin d'éviter que leurs excursions tournent au cauchemar. «Tous nos cours visent la promotion de la sécurité en mer et le respect de l'environnement. Car pour que le kayak reste toujours un plaisir, un kayakiste averti et formé en vaut deux», fait valoir Manu Tranquard.

Afin de répondre aux besoins de la clientèle visée, ce spécialiste du

terme d'horaires et de lieux pour dispenser les formations.

«Mon camp de base est situé à Saint-Fulgence et je suis en train de finaliser une entente de partenariat avec la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord pour m'implanter là-bas. Mais j'offre également des formations à la grandeur du Québec», explique-t-il. Par exemple, en fin de semaine, il donne une formation sur le fleuve. La semaine prochaine, il se rendra à Trois-Rivières.

«Toutes les formations que j'offre sont certifiées. Je me suis beaucoup impliqué au sein de la Fédération québécoise de canot et de kayak (FQCK) et je suis membre du comité Kayak de mer depuis plusieurs années. On peut faire appel à mes services pour des excursions guidées mais c'est un autre volet. Pour Écokayak, c'est vraiment axé sur la formation et c'est un domaine en plein essor», assure ce Français

décidé de venir s'établir au Québec il y a sept ans.

## Une popularité en hausse

La popularité du kayak de mer est en hausse et beaucoup de gens investissent dans l'équipement. Mais il ne faut surtout pas négliger la sécurité, car quand on part à l'aventure sur un plan d'eau, une belle randonnée peut vite mal tourner si l'on ne sait pas quoi faire. D'où l'importance d'aller chercher les techniques qui permettront de se sortir d'un mauvais pas.

Les formations dispensées sont élaborées à partir des contenus de cours officiels de la FQCK et s'adressent autant aux débutants qu'aux plus aguerris, souligne-t-il. Les moniteurs de l'école ont également suivi une formation rigoureuse de la fédération.

Des sessions de cours seront offertes le 14 juin (niveau I), de même que les 28 et 29 juin (niveau II). Informations supplémentaires disponibles sur le site «www.ecokayak.ca». On peut aussi composer le (418) 674-2696.

Enfin, mentionnons que ce féru de plein air ne regrette pas du tout d'avoir jeté l'ancre dans la région. À son arrivée au Québec, il a travaillé pendant trois ans sur la Côte-Nord comme guide professionnel. Puis il est venu ici pour suivre une formation de technicien en gestion de la faune. Il a obtenu son bac en plein air et tourisme d'aventure à l'UQAC en plus d'amorcer un doctorat en tourisme d'aventure. En prime, il est enseignant en Techniques du milieu naturels au Cégep de Saint-Félicien.

Et même si ça fait cliqué, la

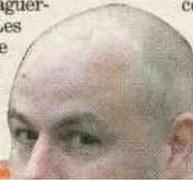
beauté du paysage continue de le charmer. «À chaque fois que je me déplace, le fjord est diffé-

« Tous nos cours visent la promotion de la sécurité en mer et le respect de l'environnement. Car pour que le kayak reste toujours un plaisir, un kayakiste averti et formé en vaut deux »

- Manu Tranquard

rent au fil des saisons, des marées, des oiseaux, des gens que l'on croise sur la flèche littorale. Ça change tout le temps. Il n'y a pas un jour où le paysage est le même et ça incite à aller jouer dehors.

Même après sept ans, je suis encore en phase de découvrir», a-t-il conclu □



seen



Avant de s'aventurer sur l'eau en kayak de mer, une bonne formation peut éviter bien du tracas et même vous sauver la vie. C'est ce qu'offre Manu Tranquard, avec la fondation de l'École de kayak du Fjord basée à Saint-Fulgence.

Photo Sylvain Dufour

## Saint-Fulgence

# L'église cédée à la municipalité

ROGER BLACKBURN

rblackburn@lequotidien.com

CHICOUTIMI - L'église paroissiale de Saint-Fulgence deviendra une salle multifonctionnelle qui répondra aux besoins actuels de l'ensemble des citoyens du petit village situé sur la rive nord du Saguenay.

Les citoyens et les paroissiens ont accepté hier dans une proportion de 86,4 % que l'église soit vendue à la municipalité de 2060 habitants pour la somme nominale d'un dollar et que le presbytère soit acheté pour la somme de 40 000 \$. Différents organismes communautaires trouveront place dans les locaux du presbytère alors que l'église sera transformée pour qu'un lieu de culte y soit aménagé en permanence dans 25 % de l'espace tandis que les espaces restants du temple serviront à pratiquer des activités sportives, culturelles et communautaires.

dans la communauté comblerait le manque à gagner.

Le presbytère construit en 1952 est évalué à 110 800 \$ et génère des revenus de 15 000 \$ par année (location de locaux à la caisse Desjardins). L'église construite en 1977 compte sur une structure très solide et est évaluée à 560 547 \$. «Selon une firme d'évaluation, la valeur des deux bâtiments s'élève à plus d'un million de dollars», confie Henri-Paul Côté, coordonnateur du projet et président du conseil de la fabrique.

Les Fulgenciens et les fidèles de la paroisse Sainte-Anne étaient convoqués à une rencontre

à l'intérieur de l'église, afin de prendre cette décision qualifiée d'historique par le coordonnateur du projet Henri-Paul Côté. Il y a eu peu d'oppositions de la part de la centaine de personnes qui assistaient à cette assemblée. Deux ou trois individus qui se sont prononcés contre la vente de l'église pour partager l'espace avec des activités sportives.

«Nous redonnons à la municipalité ce qui appartient déjà aux citoyens et c'est celle-ci qui, à partir de maintenant, offre un local pour les services pastoraux», a prêché l'abbé Gérard Linteau, responsable de la grande paroisse Sainte-Anne, sur la rive-nord du Saguenay.

Pour le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard, «l'élaboration de ce projet a permis une concertation du milieu. La réalisation de cette salle multifonctionnelle revitalisera la vie

**L'église sera transformée pour qu'un lieu de culte y soit aménagé en permanence dans 25 % de l'espace tandis que les espaces restants serviront**



L'abbé Gérard Linteau, de la paroisse Sainte-Anne, a pris la parole lors de l'assemblée spéciale pour céder l'église à la municipalité de Saint-Fulgence. On reconnaît à ses côtés, de gauche à droite à la table, l'animateur Élie Lalancette, Jean-Claude Dubé, du conseil de la fabrique Saint-Anne, le coordonnateur du projet, Henri-Paul Côté et le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard.

(Photo Rocket Lavoie)





## ACTUALITÉS

cyberpresse.ca | le web | Pages Jaunes<sup>MC</sup>

Rechercher dans le site

LA PRESSE

leSoleil

Le Nouvelliste

LeQuotidien

LaTribune

LeDroit

LaVoixde'Est

CYBERPRESSE.CA

LA PRESSE AFFAIRES

MON CINÉMA

MON TOIT

MON VOLANT

TECHNAUTE

Actualités | Actuel | Arts & Spectacles | Blogs | Chroniqueurs | Consommation | Cuisine | Environnement | É.-U. 2008  
 Insolite | International | Lectures | Multimédia | Opinions | Photos | Santé | Sciences | Sports | Vidéo | Voyages

Accueil » Actualités » Texte complet

Le lundi 28 avril 2008

SAINT-FULGENCE

**L'église cédée à la municipalité**

Agrandir

Le Quotidien, Rocket Lavoie

**Roger Blackburn**Le Quotidien  
Chicoutimi
**L'église paroissiale de Saint-Fulgence deviendra une salle multifonctionnelle qui répondra aux besoins actuels de l'ensemble des citoyens du petit village situé sur la rive nord du Saguenay.**

Les citoyens et les paroissiens ont accepté hier dans une proportion de 86,4 % que l'église soit vendue à la municipalité de 2060 habitants pour la somme nominale d'un dollar et que le presbytère soit acheté pour la somme de 40 000 \$. Différents organismes communautaires trouveront place dans les locaux du presbytère alors que l'église sera transformée pour qu'un lieu de culte y soit aménagé en permanence dans 25 % de l'espace tandis que les espaces restants du temple serviront à pratiquer des activités sportives, culturelles et communautaires tant pour les jeunes que pour les plus âgés.

Le comité chargé d'élaborer le projet de salle multifonctionnelle estime que les coûts de réaménagement des locaux du presbytère et réalisation de la salle communautaire dépasseront les 331 000 \$,

Taille du texte

Imprimer

Envoyer

Partager

**AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE****La SAQ garde secrets des vols commis par des employés**

Une quantité importante de bouteilles de vin haut de gamme... »

**Harper fait monter la tension**

Le premier ministre Stephen Harper a menacé hier de faire... »



Publicité

**Hôtel GrayRocks, Tremblant**

à partir de 115\$, 1 nuit à l'hôtel souper et déjeuner, piscine, plage+  
www.grayrocks.com

**Voiture neuve usagée ?**

Bancs d'essais, comparatifs, forum: Planifiez l'achat de votre auto.  
www.autonet.ca

**Dossier de Credit Gratuit**

Dossier et Pointage de crédit Gratuits pour Canadiens en secondes  
DossierDeCreditGratuitAuCanada.com

**NOUVELLES LES PLUS LUES**

Dernière heure | Dernier jour | Dernière semaine

[Autre mensonge entourant la cérémonie d'ouverture](#)[Difficile de prouver scientifiquement l'âge des gymnastes](#)[La SAQ garde secrets des vols commis par des employés](#)[Non! Non! Non! C'est pas comme ça!](#)[Hartley démontre qu'elle est au sommet de sa forme](#)[Toutes les nouvelles les plus lues »](#)

dont 220 000 \$ seraient assumés par les deux paliers de gouvernement. La municipalité en collaboration avec le CLD et la MRC fournirait une somme de 73 000 \$ et une campagne de souscription dans la communauté comblerait le manque à gagner.

Le presbytère construit en 1952 est évalué à 110 800 \$ et génère des revenus de 15 000 \$ par année (location de locaux à la caisse Desjardins). L'église construite en 1977 compte sur une structure très solide et est évaluée à 560 547 \$. "Selon une firme d'évaluation, la valeur des deux bâtiments s'élève à plus d'un million de dollars", confie Henri-Paul Côté, coordonnateur du projet et président du conseil de la fabrique.

Les Fulgenciens et les fidèles de la paroisse Sainte-Anne étaient convoqués à une rencontre à l'intérieur de l'église, afin de prendre cette décision qualifiée d'historique par le coordonnateur du projet Henri-Paul Côté. Il y a eu peu d'oppositions de la part de la centaine de personnes qui assistaient à cette assemblée. Deux ou trois individus qui se sont prononcés contre la vente de l'église pour partager l'espace avec des activités sportives.

"Nous redonnons à la municipalité ce qui appartient déjà aux citoyens et c'est celle-ci qui, à partir de maintenant, offre un local pour les services pastoraux", a prêché l'abbé Gérald Linteau, responsable de la grande paroisse Sainte-Anne, sur la rive-nord du Saguenay.

Pour le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard, "l'élaboration de ce projet a permis une concertation du milieu. La réalisation de cette salle multifonctionnelle revitalisera la vie socio-communautaire du village en plus de d'élargir notre champ d'activités récréologiques, d'exposition, de projection audio-visuelle et même de théâtre", conclut-il.

 [Envoyer](#)  [Imprimer](#)



-  > [Funérailles de Fredy Villanueva](#)
-  > [Gill satisfait des judokas canadiens](#)
-  > [André Pratte: Tous des ripoux?](#)
-  > [Gori entre deux feux](#)
-  > [Sylvie Bernier reste optimiste](#)
-  > [Recycler l'eau des toilettes](#)
-  > [Une victime soignée après la fusillade de Mo](#)
-  > [André Pratte : Les médailles, c'est important](#)

[PLUS DE VIDÉOS](#)

## LIRE AUSSI

- [Fradette doit renoncer à son rêve](#)
- [Privilégier l'achat local](#)
- [Dumont exige des places en garderie](#)
- [Les réservoirs de RTA remplis à ras bord !](#)
- [Le cirque Akya débarque au Vieux-Port](#)

## BLOGUES



- Pierre Gingras - Montoit.ca** >>  
[Un bon café pour le criocère](#)
- Richard Héту** >>  
[Edwards a-t-il menti ?](#)
- Richard Héту** >>  
[La citation du jour](#)

[Tous nos blogues](#)

 [Partager](#)

 [Facebook](#)  [digg](#)  [del.icio.us](#)  [Google](#)  [Qu'est-ce?](#)

[Retour](#) [Haut](#)

[Actualités](#) | [Actuel](#) | [Arts & Spectacles](#) | [Blogues](#) | [Chroniqueurs](#) | [Consommation](#) | [Cuisine](#) | [Environnement](#) | [É.-U.](#) 2008  
[Insolite](#) | [International](#) | [Lectures](#) | [Multimédia](#) | [Opinions](#) | [Photos](#) | [Santé](#) | [Sciences](#) | [Sports](#) | [Vidéo](#) | [Voyages](#)

[Abonnez-vous à l'Info Courriel Cyberpresse](#) | [Modifiez votre profil](#) | [Foire aux questions](#)

La motoneige exclue des parcs nationaux

# Bédard propose un sommet

ROGER BLACKBURN

rblackburn@lequotidien.com

QUÉBEC - Le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, affirme que les utilisateurs et les acteurs de l'industrie touristique d'hiver du Saguenay-Lac-Saint-Jean doivent se parler. «La Conférence régionale des élus devrait prendre l'initiative de provoquer une rencontre entre motoneigistes et amateurs de plein d'air pour harmoniser l'utilisation des territoires.»

Le député du Bloc québécois prédit que la décision de la ministre Line Beauchamp d'interdire la circulation des motoneiges dans les parcs nationaux à compter de l'an prochain va porter un coup très dur à l'économie des régions.

«La ministre de l'Environnement ne peut pas imposer une décision mur à mur pour l'ensemble de la province dans ce dossier.

Les enjeux sont différents d'une région à l'autre. Il faut asseoir la MRC, les motoneigistes, les stations de ski, les gestionnaires de parcs, l'Association touristique et les élus autour d'une même table pour s'entendre sur l'utilisation de notre vaste territoire. La décision de la ministre ne fait que provoquer des confrontations entre les utilisateurs de la forêt alors que l'heure est à la collaboration», soutient-il, faisant référence au dossier des monts Valin.

Dans une entrevue accordée à La Presse canadienne, Stéphane Bédard affirme que la ministre de l'Environnement «n'a aucune idée» de la réalité économique des régions. «C'est totalement irresponsable. Il faudrait qu'elle sorte un peu du quartier où elle demeure à Montréal», a lancé M. Bédard. «Je comprends qu'ils (les libéraux) n'ont pas beaucoup de députés dans les régions ni dans

la couronne nord de Montréal, mais il y a une limite à l'incompétence. Quelqu'un, quelque part, aurait dû leur expliquer que la décision aura un impact sur des dizaines de milliers de personnes», a poursuivi le député de Chicoutimi.

De l'avis du PQ, la ministre Beauchamp ne peut pas d'un seul claquement de doigts décider du sort d'un loisir qui génère des retombées économiques annuelles de 700 millions \$ au Québec. «Elle a pris une décision "ex-cathedra", au mépris de tous les utilisateurs (des parcs) et de toute l'industrie touristique. La réalité, c'est que les touristes adeptes de la motoneige aiment aussi avoir accès aux plus beaux endroits du Québec, y compris dans les parcs», a fait valoir M. Bédard.

En se rangeant sans la moindre consultation du côté des groupes anti-motoneige, la ministre n'a fait que braquer les utilisateurs

des parcs nationaux les uns contre les autres, croit le député.

Or, a-t-il argué, la cohabitation harmonieuse entre les raquetteurs, les skieurs, les promeneurs et les adeptes de la motoneige est tout à fait possible. «Il faut tenir compte de la réalité de notre territoire. Nous avons un territoire immense. Il doit être possible d'accommoder les uns et les autres», a souligné le député.

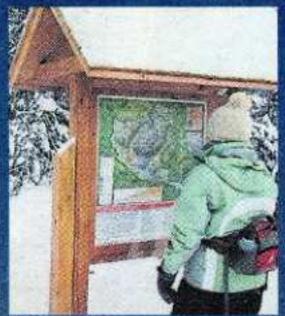
Mais pour en arriver à une solution acceptable, la ministre doit renoncer à agir par décret, a insisté M. Bédard, faisant remarquer «qu'il n'y avait pas urgence» à trancher ce dossier dès cette année comme l'a fait la ministre.

Le porte-parole péquiste propose plutôt la tenue d'une consultation publique, où l'ensemble des utilisateurs des parcs seraient conviés à la même table pour trouver des solutions aux irritants et aux problèmes de cohabitation.

(Avec la Presse Canadienne)

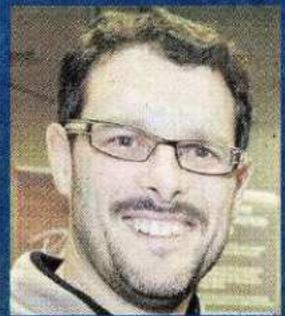


Photo: M. Bédard



«Les utilisateurs commencent à se plaindre des motoneigistes. En plus des odeurs d'essence, du bruit et des risques de croiser des motoneiges dans les sentiers de randonnée, des clients n'ont pas apprécié se faire déranger, en pleine nuit dans leur refuge, par des motoneigistes.»

— François Guillot



Le Parc national des Monts-Valin atteindra le cap des 20 000 visiteurs cette année. Les utilisateurs se plaignent de plus en plus de la présence des motoneiges au pic de la Hutte. Ici, un groupe de cinq Français habitant à Québec a visité la Vallée des fantômes en fin de semaine.

(Photo Roger Blackburn)

## C'est le temps de se parler, dit Guillot

MONTSVALLIN(RB)-Le directeur du Parc national des Monts-Valin, François Guillot proclame qu'il est urgent de se parler pour trouver une solution au conflit qui oppose motoneigistes et amateurs de plein air dans les limites du territoire protégé.

La sortie du député de Chicoutimi Stéphane Bédard, sur la présence des motoneiges dans les parcs, confirme la nécessité d'une rencontre entre les utilisateurs. «Le parc devrait attirer autour de 20 000 visiteurs d'ici la fin de l'année. L'utilisation du sommet du parc commence à être problé-

matique. Les utilisateurs commencent à se plaindre des motoneigistes. En plus des odeurs d'essence, du bruit et des risques de croiser des motoneiges dans les sentiers de randonnée, des clients n'ont pas apprécié se faire déranger, en pleine nuit dans leur refuge, par des motoneigistes», raconte François Guillot.

«Quand un couple part de Montréal pour s'offrir un forfait de 250 \$ pour deux nuits dans un chalet sans eau et sans électricité, à moins 30 degrés C, situé à 6 kilomètres en raquette de la Vallée des fantômes, ils sont en droit

d'exiger la quiétude des lieux», fait valoir le directeur du parc qui affiche complet dans les locations de chalet d'ici le mois de mars. Les motoneigistes qui circulent dans le parc ne laissent aucun sou comme utilisateur. Les visiteurs du parc proviennent à 75 % de la région de Montréal et passent en moyenne 2,5 nuits dans les différents types d'hébergement du parc.

La cohabitation est difficile avec 20 000 visiteurs et les gestionnaires du parc national soutiennent que l'achalandage augmentera sans cesse au cours des années à

venir. «On se fait poser de plus en plus de questions concernant la présence de motoneige dans le parc», mentionne François Guillot.

L'accessibilité au pic de la Hutte, le toit de la région, deviendra de plus en plus problématique dans le futur. Dans le but de désengorger la vallée des fantômes où la demande est très forte, de nouveaux sentiers et des unités d'hébergement seront aménagés dans ce secteur pour répartir les utilisateurs sur le territoire. Le directeur du parc anticipe des conflits, d'où l'urgence de se parler. □

Parc national des Monts-Valin

# Fantômes, momies et... motoneiges

ROGER BLACKBURN

rblackburn@lequotidien.com

**MONTVALIN** - La Vallée des fantômes du Parc national des Mont-Valin n'effraie pas les amateurs de randonnée en raquettes qui viennent de partout au Québec pour vivre l'expérience de ce site mythique.

Le journaliste du Quotidien qui a vécu l'expérience du parc en chalet rustique a rencontré des visiteurs provenant de Laval, Québec, Pont-Rouge et Oka qui ont parcouru de grandes distances pour découvrir ces paysages uniques au Québec.

Les randonneurs, débutants ou experts trouveront les parcours qui conviennent à leur habileté et leur endurance. Au total, 60 kilomètres de sentiers tapissent le parc national. La navette Fantômes Express transporte les randonneurs à partir du poste d'accueil jusqu'à la porte d'entrée de la vallée de la neige, un trajet de 14 kilomè-

pour errer à travers les momies et les arbres enneigés.

Le forfait en chalet permet de profiter à plein des différentes conditions d'enneigement. Les randonnées en soirée avec des lampes frontales, les randonnées tôt en matinée pour être les premiers à fouler la neige ou de longues ascensions vers les sommets font partie des options qui s'offrent aux villégiateurs. Les chalets Boréal et Sauvagine du lac Martin-Valin, situés à six kilomètres en raquettes de la Vallée des fantômes ne disposent pas d'eau courante et ni réfrigérateur en période hivernale et dispose d'une toilette sèche seulement. Ce type d'hébergement est très populaire auprès de la clientèle qui cherche un dépaysement total en toute intimité. Il est possible pour un couple de louer un de ces chalets en exclusivité pour deux ou trois nuits. On y accède en navette et le transport des bagages est compris.

l'occasion, dans le sentier qu'utilisent la navette et les randonneurs qui utilisent les chalets du lac Martin-Valin, en bordure du sentier. Les motoneigistes se sont montrés courtois et ralentissaient leur vitesse à la vue de randonneurs. Les risques que représente une collision, le bruit des moteurs et l'odeur d'essence sont des irritants pour les amateurs de raquette. Des randonneurs en provenance de Québec se sont informés à la direction du parc s'ils risquaient de croiser des motoneiges pendant leur séjour. Comme les motoneiges n'ont pas accès à la vallée, ils ont réservé leur forfait.

## Momies et fantômes

Les momies vivent au sommet, à plus de 900 mètres. Elles sont alimentées par le vent et des nuages formés de minuscules gouttes d'eau qui se collent à leur corps pour leur donner un petit côté givré. Les fantômes, quant à eux, vivent dans la vallée qui porte leur nom. Ils sont vivants, ils ont des yeux et sont



Tarif service de navette

Le Fantôme Express



Navette aller seulement:

Adulte: 30,50 \$

Enfant: 22,82 \$

ascension de trois kilomètres, de niveau intermédiaire, pour se rendre au refuge Le Fantôme où un bon feu de poêle et des tables vous attendent pour vous réchauffer et prendre une pause. Vous êtes au cœur de la vallée ensevelie sous la neige et un réseau de sentiers s'offre à vous

plète avec salle de séjours et poêle à bois, à proximité du poste d'accueil sont souvent réservés un an à l'avance. Il y a aussi possibilité de dormir dans des refuges, des Igloos ou en camping d'hiver. Les tarifs varient selon les forfaits disponibles.

On rencontre des motoneiges, à

bleu et que le soleil les fait briller de tout leur feu. Le décor est unique. Lors de la visite du Quotidien, les fantômes et les momies recommençaient à se former. Le redoux des derniers jours avait déshabillé les mythiques emblèmes de neige. Cette dernière se montre cependant très abondante au sol. □

Enfant: **32,69 \$**

**Forfait famille:**  
(2 adultes, 2 enfants)

**119,57 \$**

**VOYAGE - Benoît Choquette et Claudia Martellino de Laval ont fait le voyage aller-retour, dans la même fin de semaine, pour vivre l'expérience de la Vallée des fantômes.**

(Photo Roger Blackburn)

Les **MOMIES** vivent au sommet, à plus de 900 mètres. Elles sont alimentées par le vent et des nuages formés de minuscules gouttes d'eau qui se collent à leur corps pour leur donner un petit côté givré. Les **FANTÔMES**, quant à eux, vivent dans la vallée qui porte leur nom. Ils sont privés de vent et sont ensevelis de neige.

Dossier de la motoneige dans le Parc national des Monts-Valin

# «Laissez travailler le comité»

FRANÇOIS ST-GELAIS

fst-gelais@lequotidien.com

**SAINT-HONORÉ** - Le préfet de la MRC du Fjord, Jean-Marie Claveau, souhaite qu'on laisse travailler en paix le comité de concertation mis en place par son organisme pour trouver un compromis concernant la présence des motoneiges sur une petite partie du territoire du Parc national des Monts-Valin.

Ce comité, qui regroupe des élus de la MRC, des intervenants de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et les responsables des clubs de motoneigistes concernés par le litige, a déjà tenu deux rencontres depuis le début de la saison. Une troisième est prévue au cours des prochaines semaines. Jean-Marie Claveau affirme que les travaux de ce groupe progressent très bien. Il se dit confiant que ce comité puisse trouver des solutions

durables et satisfaisantes pour toutes les parties rapidement, à la condition toutefois qu'on le laisse fonctionner librement.

«Nous sommes en mode de recherche de solutions afin de concilier les besoins des motoneigistes et des utilisateurs du parc. Ces discussions avancent très bien. Déjà, le comité est parvenu à trouver un compromis satisfaisant pour permettre la cohabitation au cours de la présente saison. Nous souhaitons cependant qu'on laisse ses membres travailler tranquillement afin qu'ils puissent parvenir à régler définitivement le problème pour les saisons à venir», soutient le préfet.

M. Claveau fait ainsi référence aux nombreuses voix qui se sont élevées au cours des dernières semaines afin de réclamer la tenue de colloques, de sommets ou de rencontres d'urgence devant regrouper tout un éventail d'inter-

venants, dans le but de régler le litige actuel.

Selon le préfet de la MRC du Fjord, de telles mesures ne sont toutefois pas la solution appropriée.

«L'idéal, c'est que les deux parties directement concernées discutent entre elles, à l'abri des médias et des pressions populaires, et identifient ensemble le meilleur compromis possible. Et c'est ce que nous faisons présentement», tranche Jean-Marie Claveau.

Depuis le début de cette saga, les élus de la MRC du Fjord privilégient la cohabitation entre les motoneiges et les amateurs de plein air sur une partie du territoire du Parc national des Monts-Valin, notamment dans le secteur du pic de la Hutte, afin de maximiser la fréquentation et les retombées économiques engendrées par ce secteur. □



(Archives)

Préfet de la MRC

## Claveau sans opposition

**SAINT-HONORÉ (FSTG)** - Le préfet sortant de la MRC du Fjord du Saguenay, Jean-Marie Claveau, devrait obtenir facilement le 15 février prochain un quatrième mandat consécutif à la tête de l'organisme. Le maire de Saint-Félix-d'Otis est pour l'instant le seul candidat en lice pour ce poste, qu'il occupe depuis l'an 2000.

En coulisses, le nom de deux autres candidats potentiels, soit les

Sainte-Rose-du-Nord.

Son collègue anjeannois, Claude Boucher, laisse entendre qu'il souhaite pour sa part concentrer ses énergies sur les projets de développement récréotouristiques qui se déroulent dans sa petite municipalité avant de briguer davantage de responsabilités au sein de la MRC.

Les élections à la préfecture de l'organisme se tiendront le 12 février prochain, à l'occasion de l'assemblée régulière mensuelle qui se déroulera à Petit-Saguenay.

Les 13 maires membres de la MRC auront alors à voter pour élire le prochain préfet, si jamais un candidat se décide à affronter Jean-Michel Claveau. Sinon, ce dernier sera automatiquement reconduit dans ses fonctions. Selon les statuts de l'organisme, les mandats de préfet sont d'une durée de deux ans.

### *Continuité*

En vue d'un quatrième mandat, Jean-Marie Claveau souhaite continuer le développement récréotouristique du massif des monts Valin du fjord du Saguenay, et poursuivre la mise en place de partenariats innovateurs avec les différents organismes et groupes à l'oeuvre sur le territoire de la MRC.

«Nous sommes déjà reconnus pour la qualité des liens que nous entretenons avec l'ensemble de nos partenaires, que ce soit les associations de villégiateurs ou les dirigeants des clubs de motoneigistes ou de VTT et nous voulons poursuivre sur cette lancée et assurer encore plus notre leadership», note M. Claveau. □

# Il y a de la place pour tous sur les monts Valin

CHRONIQUE

Jacques  
Brassard

jacques.brassard@al.cgocable.ca



Ça y est, c'est reparti! La querelle sur la présence de la motoneige dans certains parcs québécois (monts Valin, mont Tremblant) reprend de plus belle. Ce procès, amorcé dès 1995, ne sera donc jamais terminé?

Cette fois, c'est la ministre Line Beauchamp qui ordonne à la SEPAQ de voir à mettre un terme à cette présence.

Toute cette controverse a commencé au moment des audiences publiques précédant la création du parc des monts Valin. Je m'en souviens très bien, j'étais le ministre responsable de ce genre de dossier, à l'époque. J'avais déjà créé, en 1985, le Parc de la Pointe-Taillon et, dix ans plus tard, je m'apprêtais à en établir un autre dans la région, celui des monts Valin.

À l'occasion des audiences publiques, il a fallu traiter — c'était incontournable — de l'existence sur le territoire concerné d'un tronçon de sentier de motoneige faisant partie du réseau inter-régional.

La décision que j'ai prise fut de considérer la présence de sen-

tiers de motoneige sur les monts Valin et au mont Tremblant comme une espèce de «droit acquis». Je vous avoue que, 13 ans plus tard, j'assume toujours, sans le moindre remords, cette dérogation. Le Parc des monts Valin fut officiellement créé par mon successeur, David Cliche.

## Un engin démonisé

Je suis peut-être trop indulgent, mais je n'arrive pas à considérer la motoneige comme une machine infernale, une invention du diable, une horreur mécanique. Au contraire, je trouve que c'est un bel engin et que son utilisation procure de réels plaisirs. Je vous dis tout de suite que je n'ai jamais possédé de motoneige. Je pratique le ski de fond et le patinage. Je suis tolérant, c'est tout. Je ne joue pas au golf, non plus, mais je ne voue pas aux gémonies les passionnés de ce sport qui n'ont que ce mot à la bouche.

Pourquoi la pratique de la motoneige serait-elle une activité répréhensible, diabolique et donc condamnable?

C'est qu'elle n'a pas sa place, me répliquera-t-on, dans un

Parc. Ah! bon... Quand, à l'époque, nous avons examiné les impacts de la pratique de la motoneige dans un espace vert, nous n'avons pas réussi à identifier des effets réellement nuisibles résultant d'une telle activité. Aucun impact sur la faune, la flore et les écosystèmes. Aucun, absolument aucun! Par conséquent, le principe de protection et de conservation qui est au coeur de la loi sur les Parcs n'est pas du tout incompatible avec la pratique de ce loisir. Oui, mais, dira-t-on, ça fait du bruit. Je répondrai, de moins en moins!

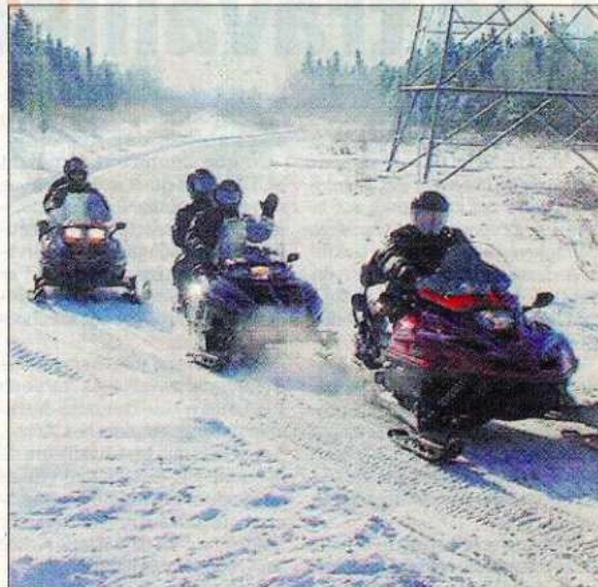
Et, ajoutera-t-on, ça dégage des odeurs de combustion. De moins en moins, aussi!

## Mépris

La motoneige du 21<sup>e</sup> siècle n'a plus grand chose à voir avec son ancêtre de 1980. Par conséquent, sur un immense territoire, on ne me fera pas croire qu'une cohabitation n'est pas possible entre les nobles raquetteurs de haut lignage et les roturiers motoneigistes de basse extraction.

J'ironise à peine, vous savez, car on discerne fort bien dans les remontrances des Verdoyants le mépris d'une caste supérieure (l'aristocratie des Amants de la nature) envers une plèbe vulgaire entichée de jouets mécaniques...

Le député Stéphane Bédard a bien raison de nous rappeler le rôle et la place de la motoneige dans notre industrie touristique



ACTIVITÉ CONDAMNABLE? — Pourquoi la pratique de la motoneige serait-elle une activité répréhensible, diabolique et donc condamnable?

régionale. Toutes les activités — raquette, ski, traîneau à chiens, motoneige — doivent faire l'objet d'une promotion auprès des touristes d'ici et d'ailleurs.

La motoneige possède un pouvoir d'attraction indéniable. L'exclure ne peut qu'engendrer des effets négatifs sur l'industrie.

Il est vrai que, pour les intégristes verts, invoquer des arguments économiques pour

défendre et justifier le maintien dans un Parc national d'une activité qu'ils considèrent comme répugnante constitue une manœuvre infâme.

Le député Bédard a également raison d'affirmer que la ministre Beauchamp n'a pas une juste compréhension de l'importance de la motoneige dans notre produit touristique régional. Elle devrait se méfier du fanatisme dédaigneux des puritains du plein air.

# Monts Valin : non à la cohabitation

Dans le débat relatif à la circulation des motoneiges dans nos Parcs nationaux, plusieurs faussetés circulent. Certains se plaisent à laisser croire qu'il s'agit d'un affrontement entre l'ensemble des motoneigistes et des petits groupes d'environmentalistes radicaux, et que ces derniers menacent l'industrie récréo-touristique de la région par leur position.

Je fais partie des usagers, de plus en plus nombreux, du Parc des Monts Valin qui ne font que réclamer leur droit de faire une randonnée sans le bruit et les odeurs de la motoneige. C'est une demande bien légitime. Rien n'est plus désagréable, après une belle randonnée d'une dizaine de kilomètres, que de se retrouver au refuge du Pionnier et d'y entendre circuler des motoneiges grimpant à vive allure la côte menant au Pic Bellevue. Ça enlève toute la magie d'une belle soirée au coin du feu. Pour qui s'aventure plus loin, le sentier traverse, à deux autres reprises, la piste de motoneige, sans compter les lacs du secteur Martin-Valin.

Je dénonce aussi les propos du président d'un club de motoneige, au sujet d'une cohabitation à établir. La cohabitation, c'est ce qui existe déjà.

C'est le statu quo. Enlevez votre casque, chaussez vos raquettes et marchez à peine quelques minutes le long de l'un de vos sentiers. Vous comprendrez vite ce qu'implique pour nous la cohabitation. Les motoneigistes ont tout à gagner et rien à perdre. Pourquoi les amateurs du calme et de l'activité physique n'auraient-ils pas droit à une

petite parcelle de cet immense territoire qu'est le Saguenay — Lac-Saint-Jean? Si les motoneigistes souhaitent continuer à venir aux points de vue splendides qu'offre le Parc, qu'on mette à leur disposition une navette.

Je dénonce aussi les propos de M. Stéphane Bédard. On ne peut pas parler de négociations lorsque, d'un côté, il y a des clubs bien organisés, supportés par le puissant lobby de l'industrie de la motoneige et que, de l'autre, il y

a des usagers isolés. Je m'inscris également en faux contre son discours qui laisse croire que cette revendication est une menace pour l'industrie récréo-touristique.

Les motoneigistes ont largement profité de la tolérance. Ce n'est pas parce qu'on pratiquait la motoneige bien avant l'ouverture du Parc qu'il doit continuer d'en être ainsi.

**Alain Héroux  
Chicoutimi**

Le Belem attire 1600 visiteurs

# Même les pirates étaient à bord

**FRÉDÉRIK LAVOIE**  
flavoie@lequotidien.com

**CHICOUTIMI** - Le Belem a conquis le Saguenay. Le passage du trois-mâts français hier au Vieux-Port de Chicoutimi a créé un engouement dépassant les plus folles espérances des organisateurs. En sept heures, 1643 visiteurs sont montés à bord du plus vieux navire commercial français encore en navigation, sans compter les douze ans et moins pour qui l'entrée était gratuite.

Le visage de Serge Desmeules, l'homme à l'origine de la venue du bateau centenaire dans le fjord, en disait long hier. «Je le faisais pour les cadets de la marine et quelques initiés, mais tout le monde est là!» s'est réjoui le président de la Ligue navale de Chicoutimi hier, entre deux poignées de main aux visiteurs.

«L'équipage aime beaucoup les gens ici. Ils n'ont que de belles choses à dire,» ajoute-t-il.

Pourtant, il y a dix jours encore, la venue du Belem n'était toujours pas certaine. Les responsables du Belem avaient reçu des informations de marins

Errol Guay a été frappé par l'âge du navire, mis à l'eau en 1896, et par la qualité de sa conservation. «Son bois est très bien entretenu», a remarqué l'homme de Jonquière, venu avec sa femme et ses deux voisins de camping. Seul regret, M. Guay aurait bien aimé voir les 1200 mètres carrés de voiles déployées, une manoeuvre impossible lorsque le bateau est amarré.

Même les pirates s'étaient déplacés pour la venue du visiteur français de 750 tonnes. «C'était notre rêve d'aller sur un gros bateau comme ça!», s'est exclamée Maya Rufi, 14 ans, sabre à la main, fichu et cache-oeil de pirate au visage.

«Nous sommes fans des films Pirates des Caraïbes, alors on a décidé de s'habiller en conséquence pour l'événement», a poursuivi son amie Josée Marsolais, 26 ans. Les deux jeunes filles ont confectionné elles-mêmes leurs superbes costumes, qui n'ont pas manqué d'attirer l'attention des autres visiteurs, qui leur demandaient pour être photographiés avec elles.

Contrairement à son frère de

commandant m'a dit qu'il ferait une autre expérience et que cette fois, je pourrais monter», espère Mickael, qui se destine à une carrière dans l'armée canadienne.

«Avant, j'avais même peur d'embarquer sur un bateau et maintenant j'ai le pied marin. J'aimerais faire la Transat Québec-Saint-Malo. Le rêve de mes parents serait d'habiter sur un bateau et de faire le tour du monde et moi aussi j'aimerais ça», conclut le jeune homme originaire de France, qui a déménagé à Saguenay il y a six ans. □



Errol et Gyna Guay et leurs voisins Linette et Renald Laberge ont apprécié leur visite sur le navire marchand français, à l'eau depuis 112 ans.

(Photo Sylvain Dufour)



ce type de voilier.

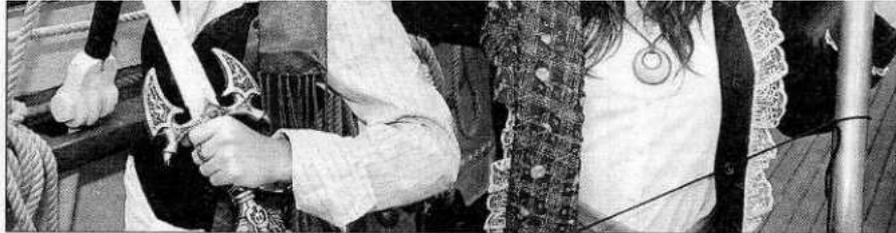
«On a 25 pieds d'eau dans le chenal à marée basse, et une marée de 15 pieds ces temps-ci. C'est amplement suffisant», explique M. Desmeules, qui a dû multiplier les efforts pour rassurer les gens du Belem.

#### Visiteurs impressionnés

Le temps d'attente, qui a atteint plus de 45 minutes à plusieurs moments dans la journée, n'a pas découragé les curieux.

taine de cadets de la marine a bord du Belem entre Québec et Chicoutimi. Lui aussi cadet, le garçon de 12 ans a dû se contenter de la visite sur le bateau, qui l'a fort impressionné. «La toilette des gars est vraiment plus grande que celle des filles, a noté Mickael. Et les lits dans les cabines sont vraiment petits.»

Ce n'est toutefois que partie remise pour monter à bord d'un navire de cette taille. «Mon



Josée Marsolais et Maya Ruffi s'étaient déguisées en pirates pour visiter le Belem hier.

(Photo Sylvain Dufour)



Sylvain Pelletier, de Chicoutimi, a été surpris de la couleur du bois du Belem et de la qualité de son entretien.

(Photo Sylvain Dufour)



Des centaines de curieux ont regardé le Belem quitter le Vieux-Port de Chicoutimi hier après-midi, en direction de Rimouski.

(Photo Sylvain Dufour)

# Un visiteur majestueux

*Le Belem, un trois-mâts français, jette l'ancre à Saguenay*

FRÉDÉRIK LAVOIE

flavoie@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Parti de Québec dimanche, le majestueux trois-mâts Belem a accosté au Vieux-Port de Chicoutimi hier à 17 h, avec à son bord une vingtaine de cadets de la marine de la région et quelques invités privilégiés.

Le plus vieux bateau de la marine marchande française, qui navigue sur les mers du monde depuis 112 ans, était arrivé à Québec le 2 juillet, après une traversée de l'Atlantique de trois semaines. Il a fait le voyage spécialement pour venir célébrer les fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Québec.

Le président de la Ligue navale du Saguenay, Serge Desmeules, qui s'occupait de la venue du Belem pour les festivités à Québec, a fait des pieds et des mains pour que cette pièce d'anthologie maritime ajoute Saguenay à son itinéraire.

« On voulait faire venir une flotte complète [au Québec], mais ça a été impossible », a expliqué M.

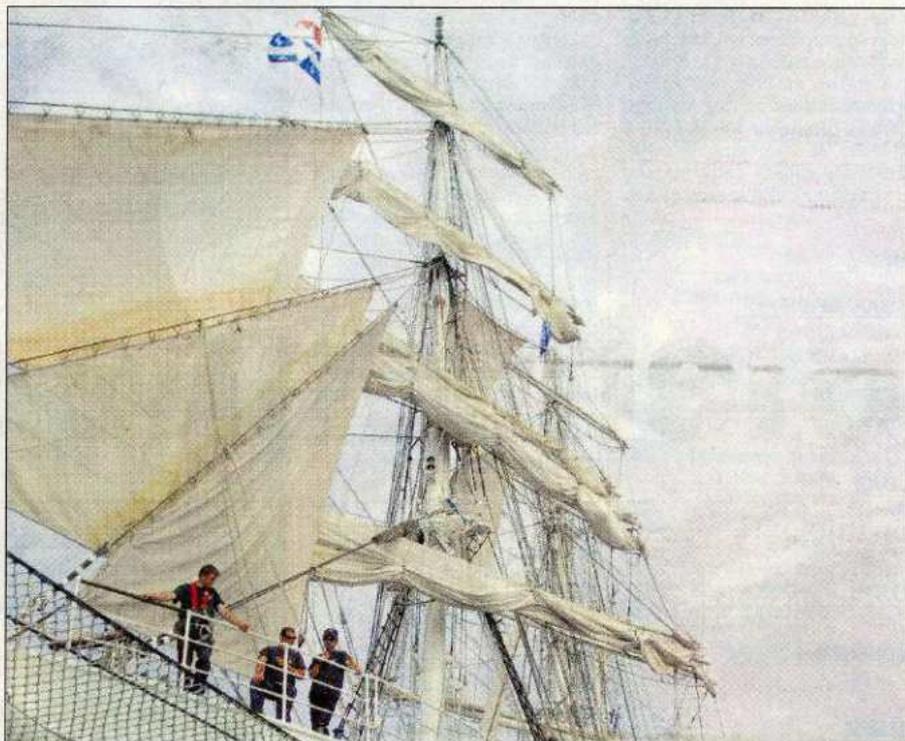
le premier à monter à bord a été le D<sup>r</sup> François Brochet, consul honoraire de France à Chicoutimi.

Les proches des cadets stagiaires d'un jour et les curieux massés sur le port n'ont pas pu découvrir le Belem hier. Ils devront attendre comme tout le monde jusqu'à aujourd'hui, alors que le navire s'ouvrira aux visiteurs jusqu'à 16 h. Il lèvera ensuite l'ancre à 18 h, pour prendre la direction de Rimouski.

Le capitaine du trois mâts, Jean-Alain Morzadec, a indiqué que le voyage à travers le fjord s'est déroulé à la perfection. « On a profité de la largeur de la rivière et le vent arrière nous a permis d'utiliser de la voile carrée », a expliqué le Breton d'origine. « Et il y avait un superbe paysage. »

## Grandes possibilités

Le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard, lui-même marin à ses heures, était l'un des invités honoraires à bord du Belem. Il espère que la venue du prestigieux bateau n'était que la première d'une longue série de



protocole orange puisque le navire bat pavillon français,



Capitaine du Belem, Jean-Alain Morzadec a aimé les paysages du fjord.  
(Photo Michel Tremblay)

maritime dansee, des bouées lumineuses et notre chenal est praticable. On est capable d'attirer des navires ici!» plaide M. Simard.

« On a un coup de barre à donner pour se positionner au niveau maritime », ajoute-t-il, sans mauvais jeu de mots. Précisant qu'il parle à titre de marin et non en tant que politicien, il explique vouloir sensibiliser au cours des prochains mois les élus de Saguenay afin de faire venir d'autres grands navires transatlantiques à Chicoutimi.

« Oui, on a un port à La Baie (pour les croisières), mais il ne faut pas négliger le port de mer. »

Selon les informations recueillis par Le Quotidien, l'administration de Saguenay n'a pas offert un grand soutien aux instigateurs de la venue du Belem. □



C'est grâce à Serge Desmeules, le président de la Ligue navale du Saguenay, si le Belem fait escale à Chicoutimi.

(Photo Michel Tremblay)

**Cet été, soyez bien attaché.** Ne perdez pas une minute de vos loisirs préférés. Consultez les experts.



**SPÉCIAL**

Support 3 vélos  
à l'achat d'une attache-remorque

**49<sup>95</sup>\$**

- Attaches (hitch) garanties 2000, 5000 et 10 000 livres
- Filage électrique (roulottes, trailer, campeur, etc.)
- Barre de torsion, freins électriques, antiswing
- Refroidisseur à transmission
- Toutes nos attaches sont boulonnées au châssis
- Aucune soudure



**ATTACHE-REMORQUE SAGUENAY**

1671, boul. St-Paul, Chicoutimi

**549-6030**

00735315

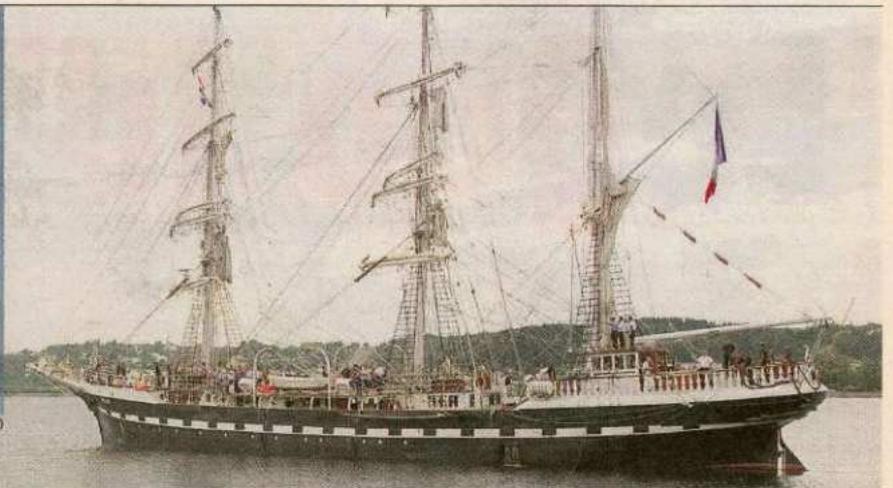
**L'HISTOIRE DU BELEM**

Mis à l'eau le 10 juin 1896 à Chantenay sur Loire (France), le trois-mâts Belem était à l'origine un navire marchand. Il est devenu un yacht de plaisance en 1914, lorsque le Duc de Westminster s'en est porté acquéreur. Après plusieurs propriétaires, il a été racheté en 1985 par la Fondation Belem, qui en a fait un navire école. En plus des 16 membres de l'équipage, il peut accueillir 48 stagiaires. Il s'agit du dernier grand voilier du commerce français du XIX<sup>e</sup> siècle encore en navigation.

Le Belem sera ouvert aux visiteurs aujourd'hui de 9 h 30 à 16 h. Le prix pour monter à bord est de 5 \$, mais l'entrée est gratuite pour les 12 ans et moins.

Pour plus d'informations:  
<http://www.fondationbelem.com/>

(Photo Jeannot Lévesque)



# Bienvenue à bord !





La salle à manger, dans la partie extérieure du bateau.



La salle centrale et son escalier, donnant accès à la partie inférieure du navire.



Cuisine du Belem. Selon les visiteurs, les repas quatre services à bord sont tout simplement exquis.



L'équipage du Belem, les cadets stagiaires et les invités honoraires du navire, tout juste après son arrimage au Vieux-Port de Chicoutimi.



L'équipage du Belem compte 16 membres et autant de tasses.



Photos Michel Tremblay



Les couchettes pour les matelots sont entassées dans des chambres exigües. Seul le capitaine a droit à une chambre plus spacieuse...